



Rhône-Alpes, Haute-Savoie  
Morzine

## Immeubles

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000868

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

### Désignation

Dénomination : immeuble

Aires d'études : Avoriaz

Localisations :

Rhône-Alpes, Haute-Savoie

Morzine

### Historique

Le projet de la station d'Avoriaz repose sur la réalisation de lits touristiques dont l'importance est déterminée par la superficie du lotissement sur lequel est autorisée la construction de 209 000 m<sup>2</sup> de plancher pour une superficie de 60 ha constructible. La configuration du plan de lotissement établi par l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz cherche à concentrer les zones de résidences de manière à préserver à l'intérieur de la station les parcours skieurs et les espaces récréatifs et sportifs. Les programmes collectifs sont développés dès le démarrage de la station. Les premières réalisations débutent au quartier des Dromonts où sont expérimentés deux types d'immeubles. L'hôtel des Dromonts (1965, Jacques Labro architecte), conçu comme un "immeuble tour pyramide en éventail", est considéré comme un prototype permettant d'expérimenter les principes d'architecture et de construction qui deviendront fondateur des réalisations suivantes. L'aménagement se poursuit jusqu'en 1972 par la construction successive des résidences "pionnières" où alternent "immeubles parallèles à la pente en pyramide" (Séquoïa, Mélèzes, Araucarya, Hauts-Forts hôtel, Thuya, Sosna, Cédrela, Yucca, Pas du Lac) et "immeubles tours pyramide en éventail" (Hauts-Forts résidence, Sassanka, Sassafra). A compter du début des années soixante-dix, les programmes immobiliers s'amplifient, comprennent plusieurs centaines de logements et deviennent des "résidences de tourisme" aux contraintes plus économiques. A l'occasion de plusieurs programmes collectifs, les maîtres d'ouvrage et le Collectif Architecture font le choix de l'implantation perpendiculaire aux courbes de niveaux développant les "immeubles perpendiculaires à la pente" distribués par une coursive centrale (le Snow, le Multivacances, Alpage I, Alpage II, Pointe de Vorlaz), tandis que des immeubles tours sont simplifiés et deviennent des "immeubles tours circulaires" (les Ruches). Les "immeubles parallèles à la pente" sont réduits à des expressions plus banales (Fontaines Blanches, Club Méditerranée, Intrêts, Crozats, Portes du Soleil). La dernière phase d'aménagement de la station à partir de 1987 est marquée par le développement des deux premiers types d'immeubles. Les projets, dessinés par les architectes Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni, expriment un renouvellement et une amplification de l'architecture d'origine de la station, en raison de l'ampleur des programmes développés par le promoteur Pierre et Vacances (Sirius et Saskia pour les "immeubles tours", Douchka, Tilia, Kouria, Elinka, Malinka, Datcha, Epicéa, Falaise hôtel, Néva, Chapka, Sépia pour les "immeubles parallèles à la pente en pyramide").

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle 4e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture d'Avoriaz (agence d'architecture), Arodie-Damian (agence d'architecture), Architecture Collectif (agence d'architecture), Jacques Labro (architecte), Jean-Jacques Orzoni (architecte)

## Description

Les programmes collectifs sont développés sous la forme d'immeubles en copropriété et d'hôtels de dimensions moyennes comprenant plusieurs dizaines de logements, tous édifiés au quartier des Dromonts. Préoccupés par le lien entretenu entre l'architecture et le paysage, les concepteurs cherchent à développer une architecture expressive qui contribue à révéler le site de la station. Pour l'architecture, ils souhaitent que « tout se ressemble, mais que rien ne soit pareil », selon l'expression de Jacques Labro. Ils s'inspirent des tracés en éventail permettant d'offrir des vues sans cesse différentes et des volumétries variées avec des niveaux en gradins et des toitures enveloppantes aboutissant à des "façades toitures" et à des silhouettes fragmentées. La configuration du site orienté en versant sud impose aux concepteurs le principe des immeubles linéaires construits parallèlement aux courbes de niveaux qu'ils déclineront en deux types : les "immeubles parallèles à la pente en pyramide" et les "immeubles tours pyramide en éventail", ces derniers devant constituer des repères dans le paysage de la station. Les Dromonts : 23 immeubles bâtis, 23 repérés, 21 étudiés (13 parallèles à la pente en pyramide, 4 tours pyramides en éventail, 4 tours circulaires) ; les Crozats : 18 immeubles bâtis, 18 repérés, 7 étudiés (3 parallèles à la pente en pyramide, 2 perpendiculaires à la pente, 2 tours pyramides en éventail) ; la Falaise : 12 immeubles bâtis, repérés, 6 étudiés (3 parallèles à la pente en pyramide, 3 tours pyramides en éventail).

Typologies : immeuble parallèle à la pente en pyramide, circulation latérale ; immeuble perpendiculaire à la pente, circulation centrale ; immeuble tour circulaire ; immeuble tour pyramide en éventail

Décompte des œuvres : bâti INSEE 53 ; repérés 53 ; étudiés 34

## Présentation

Le projet de la station d'Avoriaz repose sur la réalisation de lits touristiques dont l'importance est déterminée par la superficie du lotissement sur lequel est autorisée la construction de 209 000 m<sup>2</sup> de plancher sur une superficie de 60 ha. La configuration du plan de lotissement établi par les architectes urbanistes de l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz cherche à concentrer les zones de résidences de manière à préserver à l'intérieur de la station les parcours skieurs et les espaces récréatifs et sportifs. Les programmes collectifs sont développés dès le démarrage de la station sous la forme d'immeubles en copropriété ou d'hôtels de dimensions moyennes comprenant plusieurs dizaines de logements, tous édifiés au quartier des Dromonts. La configuration du site en versant Sud conduit les concepteurs à retenir des immeubles linéaires construits parallèlement aux courbes de niveaux, « les immeubles parallèles à la pente en pyramide ». Préoccupés par le lien entretenu entre l'architecture et le site, ils développent des « immeubles tours pyramide en éventail » qui formeront des repères dans le paysage de la station. Ils débutent en 1965 par l'aménagement du quartier des Dromonts qui reposent sur l'expérimentation de ces deux types d'immeubles. À compter du début des années soixante-dix, les programmes immobiliers s'amplifient avec des ensembles de plusieurs centaines de logements devenus des « résidences de tourisme » répondant à une approche plus économique de l'architecture. Plusieurs programmes collectifs sont alors implantés perpendiculairement aux courbes de niveaux développant les « immeubles perpendiculaires à la pente » avec coursive centrale, tandis que des immeubles tours sont simplifiés et deviennent des « immeubles tours circulaires ». La dernière phase d'aménagement de la station à partir de 1987 est marquée par le développement des deux premiers types d'immeubles dont les volumes sont renouvelés et amplifiés en raison de l'ampleur des programmes.

### Les immeubles parallèles à la pente en pyramide

- Le principe de « l'immeuble parallèle à la pente » est attaché à la topographie du site d'Avoriaz qui présente un versant d'alpage légèrement incliné et orienté au Sud. Afin de faire bénéficier chaque logement d'une part de la vue sur le domaine skiable et sur les montagnes environnantes et d'autre part d'un ensoleillement maximal, les immeubles sont linéaires et implantés parallèlement aux courbes de niveaux. C'est le principe d'implantation qui guidera le plus grand nombre d'immeubles réalisés dans la station. Les immeubles sont indépendants les uns des autres, édifiés chacun sur les parcelles du lotissement, découpées en fonction des voiries de dessertes à la fois véhicules, piétons et skieurs. La géométrie de l'immeuble est linéaire. Les pieds des immeubles sont desservis à la fois à l'amont et à l'aval, placés ainsi au cœur des dessertes skieurs qui traversent la station, rejoignant les départs des pistes en bas et raccordés en haut aux retours. Selon l'architecte Jacques Labro « l'immeuble linéaire repose sur l'idée d'un écran protecteur contre les vents dominants, renforcé par l'adossement à la forêt, créant pour chaque logement un « espace solarium » avec exposition distincte à la vue et au soleil, grâce à une disposition en éventail et orientée des différentes travées » (*Architecture d'Aujourd'hui*, n°126 de juin/juillet 1966).

### Les travées en éventail et les travées parallèles

- Le parti linéaire des immeubles repose sur une composition en corps successifs de bâtiments accolés les uns aux autres. Les parties centrales sont généralement composées d'un ou plusieurs corps de bâtiments partagés en travées parallèles. Les largeurs varient entre 3,50 m et 3,80 m pour les programmes pionniers (Sosna, Mèlèzes, Séquoia, Hauts-Forts hôtel, Pas du Lac) et se réduisent entre 3,00 m et 3,30 m pour les programmes plus récents (Taïga, Sépia, Douchka, Malinka, Saskia, Tilia, Elinka, Accacia). Chaque extrémité est composée d'un corps de bâtiment formant pignon distribué par des travées placées en éventail. Les angles varient selon la topographie du lot, l'exposition et l'orientation du quartier et les panoramas à valoriser, mais l'angle de 20° est l'ouverture adoptée le plus couramment dans les « immeubles linéaires » (Araucaraya, Hauts-Forts hôtel, Mèlèze, Pas du lac, Sépia, Thuya, Kouria, Tilia) comme dans les « immeubles tours » (Sassafras,

Sassanka, Saskia). Plus l'angle s'élargit, plus le logement est spacieux et profite d'une situation panoramique plus ouverte. Mais ce ne peut être que des situations exceptionnelles en raison même de la nature des programmes aux surfaces réduites (Yucca et Cédrela avec des angles de 30° et 60°). Par contre l'angle étroit est adapté à des configurations topographiques resserrées (10° pour les logements de la résidence des Hauts-Forts) et à des logements de petites dimensions (8° pour les chambres de l'hôtel des Dromonts). La disposition en éventail détermine également les raccordements entre les différents corps de bâtiments que ce soit dans les parties centrales ou dans les parties latérales. Les angles sont très variables (10, 20, 25, 30, 40 ou 45°), mais ils sont souvent déterminés par la présence d'une distribution verticale à cet emplacement.

#### *Les logements*

- La variété des travées, qu'elles soient parallèles ou en éventail, permet de composer des logements tous différents que ce soit en plan ou en volume. Ce sont des logements peu cloisonnés dont le principe d'aménagement repose sur la pièce de vie collective partagée en « coins » multiples : cuisine, repas, cheminée, salon, nuit. Une ou deux chambres et des sanitaires indépendants complètent ces espaces de studios, selon la superficie du logement. Les travées parallèles permettent des logements de plain-pied aménagés dans un espace monorienté. Mais ce peut être aussi des logements en duplex, voire en triplex qui bénéficient de chambres exposées en partie arrière (Mélèze, Sosna, Araucarya Thuya), distribués par des escaliers en demi niveaux ou des escaliers pleins. Les travées en diagonale offrent d'emblée des logements à orientations multiples. Ils sont soit de plain-pied, soit en duplex ou en triplex aménagés alors en partie sous une façade toiture. Les parties sanitaires et cuisines forment parfois un bloc disposé en partie centrale autour duquel s'organise une distribution individualisée des pièces. Tous ces logements intègrent un décalage de niveaux partageant l'espace de vie collective par deux hauteurs de marche de 34 cm traitées en marche pied cylindrique, demi cylindrique ou cubique selon les appartements. Dans les uns, le coin repas est placé en « contrebas » vers la lumière alors que pour d'autres, le coin repas sera aménagé en « contre-haut ». Et ce décalage permettra d'appuyer du mobilier, parfois dessiné par les architectes dans les programmes pionniers (les Mélèzes notamment). Le principe d'un décalage dans chaque cellule concerne les grandes résidences de la première période (Mélèzes, Hauts-Forts résidence, Araucarya, Thuya, Sosna, Sassafras, Sassanka, Cédrela, Yucca, Pas du Lac, Snow). Avec le lancement des grands programmes de résidences « banalisées » à partir de 1975 (Multivacances), les plans des logements sont simplifiés, réduits en superficie. Les duplex et la distribution en demi-niveaux disparaissent au profit des appartements de plain-pied devenu systématiques (Multivacances, Alpage I, Crozats, Fontaines Blanches). Pour le quartier de la Falaise, c'est le groupe Pierre et Vacances qui détermine, préalablement à tout projet nouveau, les cellules types adaptées à la clientèle recherchée. La composition des projets est élaborée sur cette base. En intégrant à nouveau le principe des travées en diagonale et les dispositions en pyramide, les logements se diversifient à nouveau, notamment en installant des duplex dans les parties en pignon, appelés « appartements chalets ».

#### *Entrées, halls, et coursives*

- Aménagées de manière très sobre, les entrées des immeubles sont traitées comme de discrets passages protégés, voire dérobés, formant le lien étroit entre l'immensité de la montagne et le dédale de la coursive intérieure. Chaque entrée fait l'objet d'une conception distincte, prolongée par un auvent compris dans oeuvre ou traité hors oeuvre, de conception modeste et fonctionnelle et contribuant à identifier chaque lieu. Les halls sont aménagés à l'origine avec une banque d'accueil tenue par un gardien-concierge dans chaque immeuble, disparue depuis. L'espace est distribué autour de l'accès aux ascenseurs, aux coursives et aux placards à skis qui font l'objet d'une attention particulière (utilisation au Thuya de conduites en ciment, placées verticalement et équipées de portes peintes en vert épicéa). Les coursives sont aménagées comme des parcours sinueux desservant les logements et traversant les résidences. Elles s'élèvent selon les immeubles et les situations par demi niveaux ou par niveaux complets coupés de paliers. Elles bénéficient d'une lumière naturelle et de points de vue sur l'extérieur (Sosna, Thuya, Hauts-Forts résidence) de même pour certaines cages d'escaliers très vitrées (Sassafras). Ce principe des coursives traitées en dédales mystérieux disparaît lorsqu'une réglementation nouvelle autorise le décompte de leurs surfaces dans les droits à construire, si elles sont à l'air libre. Les coursives deviennent alors des galeries traitées hors oeuvre, disposées en parois nord des immeubles. Le principe est inauguré aux Fontaines Blanches en 1979, mais elles sont agencées de manière rudimentaire. Par contre au quartier de la Falaise, les coursives et les escaliers sont placés systématiquement sur la paroi nord qui est aussi en raison de la configuration des lieux, l'une des façades les plus en vues depuis la zone haute d'accueil à la station. Ces galeries sont traitées comme une seconde façade constituée d'une paroi protectrice rassemblant tous les composants de ces circulation (escaliers, limons, garde-corps, rambarde...). La façade est traitée par un « caillebotis bois », fait de pièces de bois aux dispositions multiples (plaqué ou décollé de la structure ou en toiture), aux motifs variés (bois verticaux, horizontaux ou inclinés, bardages continus, ajourés) et aux découpes à géométrie différente (ouvertures circulaires, polygonales, rectangulaires). Ces ensembles sont dessinés par Jacques Labro qui les conçoit comme des paravents sculptés qui masquent à la vue des gens les galeries et les dessertes verticales des logements, laissant seulement passer l'air et le soleil et installant un jeu d'ombre et de lumière sans cesse changeant.

#### *Modèle des façades*

- Les façades sont fragmentées. Elles le sont dans le plan horizontal par les travées brisées, placées en redents ou tracées en éventail. Elles le sont également dans le plan vertical avec les dispositions en gradins et les hauteurs variées des silhouettes. Les composants de la façade sont tous identifiés en éléments séparés, limitant les répétitions et permettant les variations multiples. Le modèle des façades profite de la présence obligatoire de balcons ou de terrasses pour chaque logement. Pour chaque immeuble, la disposition des balcons tracés selon des géométries libres basées sur des plans polygonaux s

effectue sans répétition. Réalisés selon des techniques et des matériaux multiples (bois, pierres, béton, métal, verre), ils contribuent à cultiver les variations du modelé des façades. Les menuiseries ouvrantes sont de formats multiples et de géométrie variées (carré, rectangle, cercle). Les parties pleines sont recouvertes de tuiles de bois au format limité qui garantissent les couvremets de dimensions, d'inclinaison et de formats les plus variés. La lumière et le soleil révèlent ces volumétries qui ne sont ni linéaires, ni plates, ni répétitives et dont les principes sont adoptés pour toutes les réalisations du quartier des Dromonts. Pour les grands programmes économiques, les variations s'estompent (le Snow) puis disparaissent (le Multivacances). Les panneaux de façades répétitifs apparaissent. Les tuiles de bois en red-cédrar laissent la place aux longues planches d'épicéa recouvertes d'une peinture. Les compositions régulières, symétriques parfois, souvent droites et rectilignes, installent ces réalisations dans une rigidité banale (Fontaines Blanches, Club Méditerranée, Crozats, Portes du Soleil). Les dispositions nouvelles prises pour les immeubles du quartier de la Falaise permettent le redéploiement de modelés souples, malgré des dimensions et des hauteurs de façades jamais atteintes jusque-là (Saskia, Douchka, Falaise, Tilia, Malinka).

#### *Les façades toitures*

- Un des principes de composition des « immeubles linéaires » repose sur des espaces de logements aménagés en partie sous toiture, quelque soit le niveau. Dans cet esprit, les premiers projets sont dessinés en gradins, adossés à la pente. La toiture recouvre l'ensemble des constructions, ramenant les pieds des versants de toiture du sommet de l'immeuble jusqu'au niveau du sol, limitant ainsi les effets de hauteurs induits par les façades ouvertes et dressées. Les façades sont traitées en toitures et reçoivent les baies, traitées de manière variée (baies droites, lucarnes, châssis dans le plan du toit...). En période d'hiver, la neige recouvre la construction qui prend alors une autre apparence et se fond avec le sol. Ce principe est systématisé dans les programmes pionniers de l'hôtel des Dromonts et de la résidence des Mèlèzes qui sont l'un un « immeuble tour », l'autre un « immeuble parallèle à la pente ». La toiture modèle la volumétrie de l'édifice. Pour la résidence des Mèlèzes, les parties hautes sont réservées à des appartements en duplex ou en triplex distribués par des demi niveaux, aménagés à la manière des chalets individuels, bénéficiant d'un volume unique sous toiture, tandis que les parties inférieures sont des studios aménagés derrière une façade inclinée formant toit. Pour des raisons commerciales et techniques, cette approche, envisagée pour les réalisations suivantes, est abandonnée. On développe alors une disposition mixte prévoyant des parties centrales avec des logements de surfaces et de niveaux variés mais éclairés par des baies verticales ouvrantes souvent sur des balcons côté Sud et des parties latérales équipées de façades toitures. En 1968, le premier projet de la résidence Araucarya établi en 1965 de manière comparable à celui des Mèlèzes, est abandonné au profit d'un projet comparable dans sa géométrie mais comportant en façade aval du côté Sud, des parois verticales vitrées. Sur les longues façades linéaires exposées au Sud, la toiture fait place à un modelé de parois, de terrasses et de balcons recouverts de tuiles de bois dont les dispositions et les géométries sont étudiées pour ne jamais répéter les mêmes éléments et réduire partout les effets de hauteur. Pour les pignons, les hauteurs sont limitées par des décrochements successifs réalisés par association des travées en éventail et des façades toitures. Ils abritent des logements généralement des duplex, dont au moins un niveau est aménagé sous toiture, proposant là des « appartements chalets » quelque soit le niveau de l'immeuble. Cette disposition contribue à la silhouette en pyramide de chacun de ces édifices, qu'ils soient « linéaires » ou « tours ».

#### *Toiture et silhouette*

- La forme pyramidale accompagne la coupe de chaque immeuble linéaire ou de chaque immeuble tour. Mais la silhouette diffère pour chaque réalisation, selon l'échelle des programmes, la déclivité du sol et la géométrie des travées. Le profil de l'immeuble linéaire s'approche généralement du sol à ses deux extrémités, après un parcours fragmenté composé d'une succession de portions élevées formant signal et de parties moins hautes et plus basses. Les toitures sont composées d'un porte neige en planches de mélèze recouvrant par facettes successives les terrasses étanchées. Ces plateaux de bois forment un modelé de la toiture. Leurs tracés géométriques renforcent les lignes brisées des acrotères, dont le rythme est lié aux multiples découpes et décrochements des parties inférieures. Ces dispositions installent un jeu de lumière et d'ombre permanent sans cesse changeant modifiant la perception de chaque résidence selon l'ensoleillement. Au quartier des Dromonts, un nouveau modelé de la butte et de son pourtour est ainsi créé grâce à une harmonie suggérée par la juxtaposition d'un jeu de toitures et de silhouettes semblables sur les principes et différentes dans leurs compositions. Ce travail révèle une maîtrise de la verticalité des immeubles qui ne cessent de s'élever et se rapprocher du sol. Cependant avec la mise en oeuvre des grands programmes économiques des années soixante-dix, le rythme se modifie. Les sommets des immeubles adoptent un profil plus régulier, conforme à des volumétries aux décrochements limités, révélant des dispositions plus standards (Fontaines Blanches, Intrêts, Crozats, Club Méditerranée, Portes du Soleil). Avec la mise en oeuvre du quartier de la Falaise, la fragmentation des toitures et des silhouettes prend une dimension spectaculaire en raison de l'échelle plus importante des programmes qui se dressent sur un quartier dont le sol a été nivelé (Saskia, Douchka, Falaise, Tilia, Malinka). Chaque immeuble est souligné par un profil singulier et associé ensemble, ils forment une « bande » qui installe le quartier et s'expose à la vue de tous.

#### **Les immeubles tours pyramides en éventail (Le Sassanka, le Sassafras, les Hauts-Forts, les Dromonts, le Sirius, le Saskia)**

- L'immeuble tour est imaginé dès les premières compositions du plan de masse du lotissement de la station d'Avoriaz par les architectes urbanistes qui souhaitent installer des « volumétrie signal » dans les lots placés aux ruptures topographiques, manière de révéler les lieux et le paysage de la station. En 1965, l'aménagement du quartier des Dromonts est lié à la mise

en valeur de la bute des Dromonts sur le rebord de laquelle on prévoit plusieurs immeubles tours formant lisière entre le plateau d'Avoriaz et la falaise qui domine la vallée des Ardoisières et la grenouillère basse des Hauts-Forts (Résidence des Hauts-Forts, Le Sassafrà, le Sassanka, l'hôtel des Dromonts). En 1969, pour le quartier des Crozats, on prévoit aussi plusieurs immeubles tours en limite Est du versant (le Sirius), sur le rebord plus abrupt formant lisière entre la station et le domaine skiable, survolé par une remontée mécanique qui relie la station de haut en bas. Et lorsqu'il faut composer le quartier de la Falaise en 1987, on prévoit d'élever ensemble trois immeubles tours (le Saskia) placés à l'extrémité de la composition en amphithéâtre, édifiés en bordure du plateau horizontal et à l'aplomb de la falaise haute de 700 mètres. En fonction de la topographie du terrain, il y a deux modèles d'immeubles tours pyramides en éventail. Lorsque l'immeuble est implanté en pied de versant, la tour réunit deux niveaux décalés de la station par l'aménagement d'une circulation publique verticale et horizontale comprise dans l'immeuble (le Sassanka et la résidence des Hauts-Forts) et la volumétrie signal est en partie adossée au versant. Par contre lorsque l'immeuble tour est placé en rupture de pente ou sur un replat, l'édifice s'élève comme un signal repère dans la station offrant des vues exceptionnelles et spectaculaires sur les panoramas lointains (Sassafrà, Sirius, Saskia). C'est le fruit de recherches particulières conduites par le Collectif Architecture notamment à l'occasion d'un projet étudié précédemment pour Val d'Isère. L'immeuble tour est envisagé haut de plus de dix niveaux, avec des superficies plus grandes pour les niveaux supérieurs, et des niveaux inférieurs formant le socle de l'immeuble (publié dans *Technique et Architecture*, n°4, 1969, p. 81). À la même époque, lorsque le Collectif Architecture imagine le plan de composition des Crozats, les architectes urbanistes prévoient de construire sur la lisière du versant abrupt, entre station et champs de neige, en esquissant tout le long des « immeubles tours champignons » qui domineront à la fois la station et le domaine skiable offrant des vues panoramiques à chaque appartement (publié dans *Recherche et architecture*, n°2, 1970, p. 37 et 38). Cependant, quelque soit le type d'ancrage dans le terrain, l'immeuble tour pyramide en éventail est composé de deux ailes accolées autour de la circulation verticale, qu'elle soit unique ou double lorsque l'immeuble est traversé par un passage public. Les travées de chaque partie sont disposées en éventail composant des volumétries distinctes dont les silhouettes rejoignent le sol aux extrémités et s'élèvent ensemble dans la partie centrale autour des circulations verticales et des ascenseurs traités comme un volume distinct. Le volume constitue alors une pyramide dissymétrique aux orientations et décrochements multiples. Les logements sont tous placés sur les façades aval, prolongés par des terrasses aux géométries polygonales et aux garde-corps variés, accompagnant ainsi le modelé des façades, dont le rythme est donné par les décrochés successifs dus aux tracés des travées en éventails. Les logements sont généralement distincts d'un niveau à l'autre, avec alternance de studios de plain-pied parfois décalés à l'intérieur de deux hauteurs de marche et de logements plus grands aménagés en duplex, distribués souvent en demi niveaux dont un se trouve sous toiture. Cette diversité des logements permet des variations dans la composition des façades, alternant « façades toitures », encorbellement, parois verticales recouvertes de tavaillons ou parois vitrées. Les toitures porte neige accompagnent la silhouette de la pyramide avec des versants dressés au-dessus des façades aval exposées au Sud et des versants inclinés vers le sol pour les façades amont exposées au Nord.

#### **Les immeubles tours circulaires (les Ruches)**

- Ces immeubles sont conçus pour des programmes d'hébergement économiques. Le principe est imaginé dès les premières esquisses du plan de masse du lotissement d'Avoriaz. Elles sont dessinées sur plans circulaires ou hexagonaux et surnommées les « toupies ». L'implantation prévue dans le quartier des Dromonts varie plusieurs fois et leur réalisation sans cesse repoussée, préférence étant donnée à des programmes moins économiques. Le projet se concrétise en 1972 lorsque les premiers complexes de « para hôtellerie » apparaissent à Avoriaz. Le village des Ruches, placé entre les Dromonts et les Essaveaux, est alors conçu sous la forme de quatre immeubles tours circulaires (11 000 m<sup>2</sup> de plancher répartis de manière équivalente en quatre constructions, Collectif Architecture), quasiment identiques et abritant chacune de 75 à 110 appartements, selon des hauteurs variables de 7 à 11 niveaux en fonction de la déclivité du terrain. Le plan est tracé sur une base circulaire de 9,50 m de rayon. Chaque niveau est partagé en douze portions égales délimitées chacune par deux murs de refends dégageant une travée en éventail avec un angle de 30°. Chaque « portion » correspond à un studio d'une vingtaine de m<sup>2</sup>. Ils sont de plans équivalents, avec au centre, dans la partie étroite, l'entrée et les toilettes, puis la salle d'eau et le coin cuisine. Selon l'orientation, les studios comportent soit une terrasse polygonale côté Sud, soit un bow-window tracé en pointe vers l'extérieur, côté Nord. Les circulations communes sont réduites à minima avec un palier circulaire placé au centre géométrique de l'immeuble à chaque étage et un escalier tournant placé hors oeuvre associé à un ascenseur vertical. Les trois derniers niveaux sont plus profonds et bénéficient d'un encorbellement formant le couronnement de chaque immeuble tour circulaire traité en façade-toiture derrière lesquelles sont agencés des studios, traités en duplex du côté Sud, contribuant à modeler le profil l'immeuble tour. Le principe de l'immeuble tour circulaire est repris et développé par l'architecte Pierre Lombard (associé à l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz depuis 1965, puis au Collectif architecture jusqu'en 1973) qui réalise seul en 1975 deux « immeubles ruches » à la station du Pas-de-la-Case en Andorre, après avoir étudié en 1967 pour son diplôme d'architecte, un complexe hôtelier basé sur un principe comparable aux Ruches.

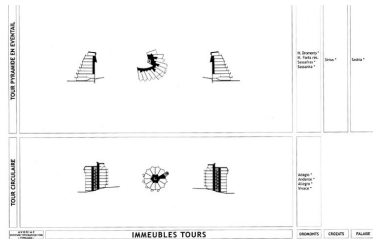
#### **Les immeubles perpendiculaires à la pente (Snow, Multivacances, Alpage I, Alpage II, Pointe de Vorlaz)**

- L'immeuble implanté perpendiculairement aux courbes de niveaux du terrain est associé à des programmes résidentiels économiques réalisés au cours des années soixante-dix lorsque les programmes de « multipropriétés » puis de « résidences de tourisme » se développent à Avoriaz (le Snow en 1973 avec 12 000m<sup>2</sup> de plancher sur 16 niveaux, le Multivacances en 1975 avec 8000 m<sup>2</sup> de plancher sur 16 niveaux, l'Alpage I en 1979 avec 7000 m<sup>2</sup> de plancher et 8 à 14 niveaux, l

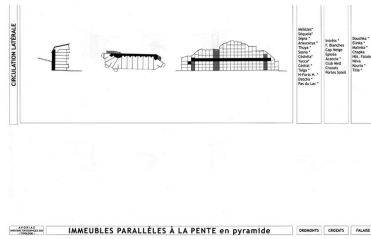
Alpage 2 en 1980 et la Pointe de Vorlaz en 1984 avec 4000 m2 de plancher). Recherchant la meilleure rentabilité pour ces opérations, les maîtres d'ouvrage optent pour des immeubles plus dense que les opérations développées jusque-là avec les « immeubles parallèles aux courbes de niveaux en pyramide » ou les « immeubles tours en pyramide et en éventail ». Ce mode d'implantation perpendiculaire aux courbes de niveaux permet de doubler le nombre de logements par niveau en les desservant par une coursive centrale, disposant ainsi une moitié du programme sur la face Est, une autre moitié du programme sur la face ouest. Cette disposition est nouvelle à Avoriaz car les concepteurs avaient jusque-là privilégié l'orientation naturelle du versant, adossant les logements au nord et les ouvrant au sud. Les immeubles étant desservis par une coursive amont placée au nord lorsque l'immeuble est implanté parallèlement aux courbes de niveaux, ou par une coursive centrale en cas d'« immeuble tour pyramide en éventail ». Pour simplifier la mise en oeuvre, les travées sont généralement parallèles avec pour conséquence de banaliser les logements devenus « standard » et de simplifier les modelés des façades. Cette disposition facilite cependant l'organisation des circulations publiques qui sont incorporées à la structure des immeubles, composées d'ascenseurs publics placés en partie aval, parfois panoramiques (le Snow, le Multivacances) et de galeries protégées installées en partie supérieure et éclairées naturellement lorsqu'elles sont placées en façade (le Snow, le Multivacances). Pour garantir la meilleure rentabilité des programmes, les immeubles présentent une forte densité qui se traduit par des hauteurs très élevées dans les parties aval (16 niveaux au Snow et au Multivacances, 8 à 14 à l'Alpage 1) que soulignent des silhouettes régulières et abruptes. Le modelé des façades se limite à des parois répétitives, animées par des balcons souvent identiques. Seules les parties aval sont traitées en aile indépendante dans laquelle les architectes tentent d'exprimer un lien avec les modénatures des opérations précédentes (le Snow, Alpage I, Pointe de Vorlaz).

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

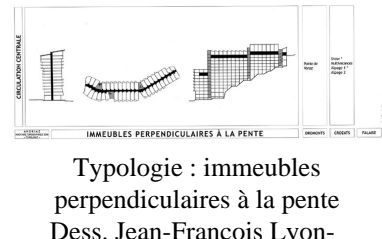
### Illustrations



Typologie : Immeubles tours  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400778NUD



Typologie : immeubles parallèles à la pente, en pyramide  
à la pente, en pyramide  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400777NUD



Typologie : immeubles perpendiculaires à la pente  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400779NUD

n°	édifice	section et parcelle cadastrale	agence d'architecture	date	référence inventaire
1	TELEPHONIQUE PRODIGE ENSEMBLE		A.A.A.(1)	1961	IA74000831
2	TELEPHONIQUE GARE INF		A.A.A.(1)	1961	IA74000832
3	TELEPHONIQUE GARE SUP	0 01/138-139-140	A.A.A.(1)	1961	IA74000833
4	DROMONTS HOTEL	0 01/169	J. LABRO	1965	IA74000836
5	SERENA	0 01/110	A.A.A.(2)	1965	IA74000840
6	HAUTS FORTS (galerie marchande)	0 01/115- 323 à 325	A.A.A.(4)	1966	IA74000816
7	HAUTS FORTS (hôtel + gal marchande)	0 01/115- 323 à 325	A.A.A.(4)	1966	IA74000815
8	HAUTS FORTS (hôtel)	0 01/115- 323 à 325	A.A.A.(4)	1966	IA74000812
9	HAUTS FORTS (résidence)	0 01/115- 140-315	A.A.A.(4)	1967	IA74000813
10	MELÈZE I	0 01/26-93-94	A.A.A.(4)	1968	IA74000824
11	JANACARINA	0 01/151	A.A.A.(5)	1968	IA74000771
12	MELÈZE II	0 01/26-99	A.A.A.(5)	1967	IA74000824
13	SORNA	0 01/217	C.A.	1969	IA74000845
14	THEVA	0 01/118	A.A.A.(5)	1968	IA74000820
15	SASSAPRAS	0 01/118	C.A.	1969	IA74000839
16	SASSAPRAS	0 01/221	C.A.	1970	IA74000838
17	CABANE	0 01/80	C.A.	1971	
18	CEROLA	0 01/320	C.A.	1971	156
19	RUCHE ADAGIO	0 01/79	C.A.	1971	IA74000831
20	RUCHE ALLEGRO	0 01/81	C.A.	1971	IA74000832
21	RUCHE ANDANTE	0 01/84	C.A.	1971	IA74000833
22	RUCHE VIVACE	0 01/82	C.A.	1971	IA74000830
23	RUCHE ENSEMBLE	0 01/79 à 81, 84	C.A.	1971	IA74000829
24	YUCCA	0 01/320	C.A.	1971	IA74000839
25	PAS DU LAC	0 01/229	C.A.	1972	IA74000827
26	BASA YAGA	0 01/101-103-248	C.A.	1974	
27	VILLAGE DES ENFANTS	0 01/216-219	C.A.	1978	185
28	ÉCOLE	0 01/267 à 269	J.-F. COTTET-PIJONEL	1979	
29	CEBRAT	0 01/102	J.-J. ORZONI	1984	
30	POINTE DE VORLAZ	0 01/119	C.A.	1974	
31	TARDA	0 01/109-347	J. LABRO	1984	617
32	PRIGNE FATHOUSE	0 01/220 à 292	J.-J. ORZONI	1988	
33	LOCAL TECHN PATHONE	0 01/283	C. MARILLAZ	1990	
34	SÉPIA	0 01/128 à 132	J. LABRO	1995	IA74000814

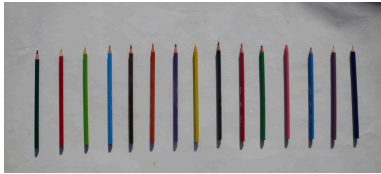
Quartier des Dromonts. Tableau de repérage des immeubles  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400778NUCA

n°	édifice	section et parcelle cadastrale	concepteurs	date	référence inventaire
31	SNOW	0 01/174	C.A.	1973	IA74000844
32	CENTRE COMMERCIAL SNOW	0 01/174	C.A.	1974	
33	PORTES DU SOLEIL A	0 01/61	C.A.	1974	
34	PORTES DU SOLEIL B	0 01/72	C.A.	1975	
35	PORTES DU SOLEIL C	0 01/59-56 C.A.		1975	
36	CROZATS	0 01/50	C.A.	1976	
37	INTRETS I ET B	0 01/310	C.A.	1978	IA74000818
38	ALMAGES I	0 01/26	J.-J. ORZONI	1979	IA74000786
39	ALMAGES II	0 01/29	J.-J. ORZONI	1979	
40	ALMAGES III	0 01/31	J.-J. ORZONI	1980	
41	COP HEGE	0 01/26	J.-J. ORZONI	1980	
42	CLUB MEDITERRANEE	0 01/30-47	C.A.	1975	
43	CLUB MEDITERRANEE / EXTENSION	0 01/47	ALAIN VALENTIN	1980	
44	PLACE CENTRALE	-	-	1982	IA74000828
45	PLACE CENTRALE PALAIS DU FESTIVAL	0 01/17	J. LABRO	1982	IA74000826
46	PLACE CENTRALE PAVILLON AVAIL	0 01/15	J. LABRO	1982	IA74000788
47	SIRIOS	0 01/40-142	J.-J. ORZONI	1982	IA74000843
48	SIRIOS A	0 01/40	J.-J. ORZONI	1982	IA74000841
49	SIRIOS B	0 01/42	J.-J. ORZONI	1982	IA74000842
50	SIRIOS C	0 01/222	J. LABRO / J.-J. ORZONI	1986	604
51	CENTRE DE SECOURS / GENDARMERIE	N 01/129	P. LOUADO	1974	
52	PLACE CENTRALE PAVILLON AMONT	0 01/28	J. LABRO	1994	IA74000797
53	EPICHA	N 01/37	J. LABRO	1994	
54	AGACIA	0 01/35	J. LABRO	1998	IA74000787
55	CRÈCHE	N 01/43	J. LABRO	1998	
56	CHALET D'ALPAGE	N 01/24-25 30-30-30-30 138-137-1461 20-206	C. MARILLAZ	1988 1989	

Quartier des Crozats. Tableau de repérage  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400778NUCA

n°	édifice	section et parcelle cadastrale	lot	concepteurs	date	référence inventaire
67	DOUCINA	N 01/37	1005	LABRO / ORZONI	1987	IA74000805
68	KOURIA	N 01/31	1010	LABRO / ORZONI	1987	
69	SASKIA 1	N 01/32	LABRO / ORZONI	1987	IA74000834	
70	SASKIA 2	N 01/32	LABRO / ORZONI	1987	IA74000835	
71	SASKIA 3	N 01/32	LABRO / ORZONI	1987	IA74000836	
72	SASKIA ENSEMBLE	N 01/32	LABRO / ORZONI	1987	IA74000837	
73	TILIA	N 01/88	1001	LABRO / ORZONI	1987	IA74000855
74	ELMKA	N 01/87	1007	LABRO / ORZONI	1988	
75	MALINKA	N 01/87	1007	LABRO / ORZONI	1988	
76	PARKING SOUTERRAIN	N 01/68	491, 492, J.-J. ORZONI	1988		
77	NÉVA	N 01/29	J. LABRO	1996		
78	CHAPKA	N 01/155-26	J. LABRO	1996		
79	HOTEL DE LA FALAISE	N 01/114	J. LABRO	1996		
80	CHALET DE LA FALAISE	N 01/123 à 140	J. LABRO	1996	IA74000807	
81	CENTRE COMMERCIAL SHERPA	N 01/154-159	J. LABRO	2000		

Quartier de la Falaise. Tableau de repérage  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400778NUCA



Recherche d'une silhouette adaptée à chaque édifice : gabarit identique pour chaque travée. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400750NUCA



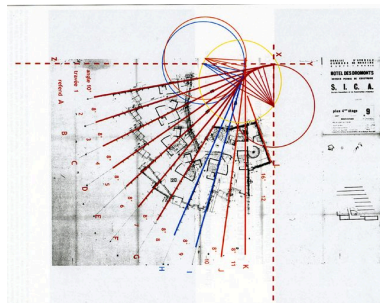
Recherche d'une silhouette adaptée à chaque édifice : le gabarit varie à chaque travée. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400751NUCA



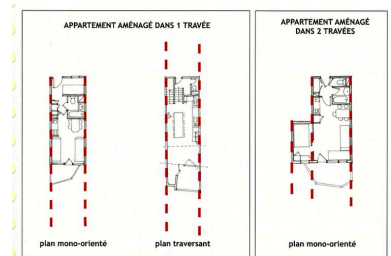
Recherche d'une architecture orientée par le paysage : plan en rayonnement pour ouvrir chaque travée à une orientation et un ensoleillement différent. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400753NUCA



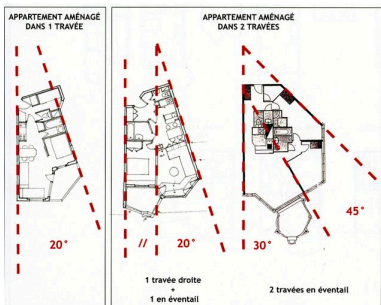
Recherche d'une architecture orientée par le paysage : plan avec disposition régulière et identique de chaque travée. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400752NUCA



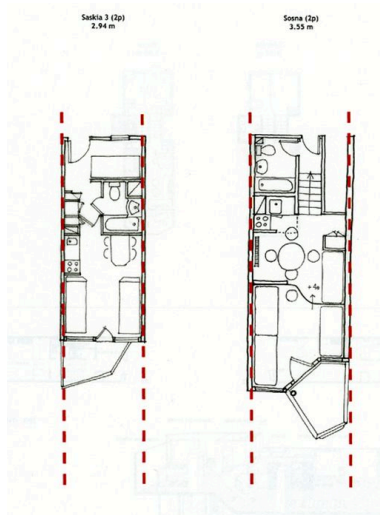
Tracé en éventail. Hypothèse de tracé de construction. Hôtel des Dromonts  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400266NUCA



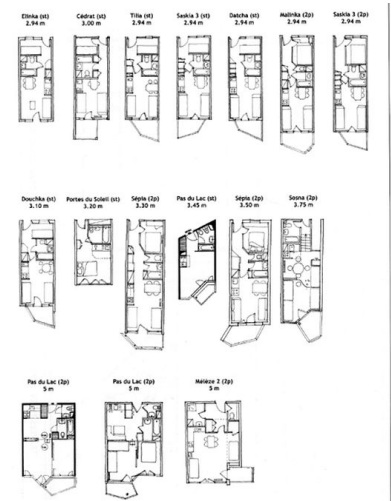
Immeubles avec travées parallèles : plan type des appartements  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400787NUCA



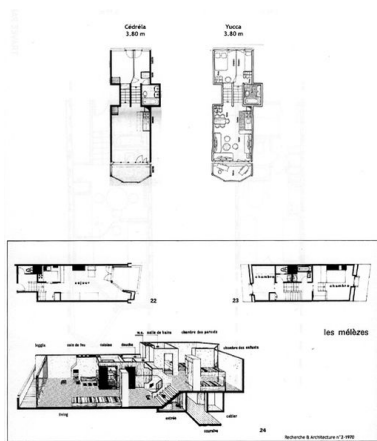
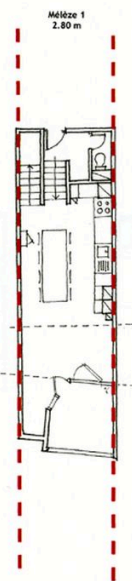
Immeubles avec travées en éventail : plan type des appartements  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400788NUCA



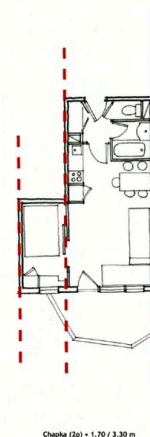
Appartement aménagé dans une travée. Plan mono-orienté  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400790NUCA



Appartement aménagé dans une travée. Plan mono-orienté. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400789NUCA

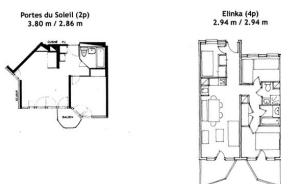


Appartement aménagé dans une travée mono-orientée. Exemples  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400791NUC

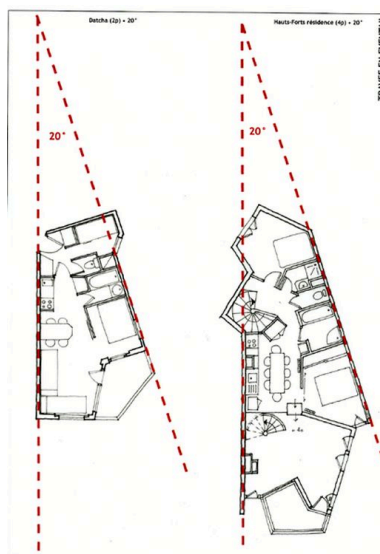


Appartement aménagé dans deux travées. Plan droit  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400793NUDA

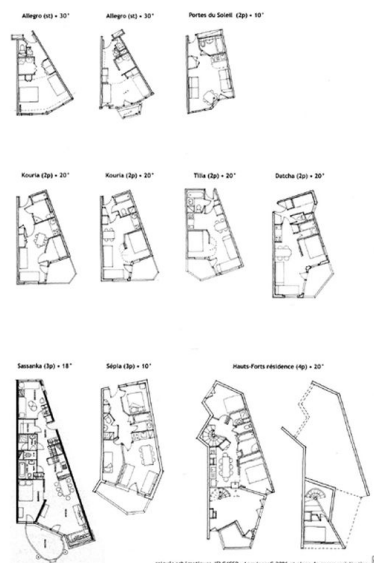
Appartement aménagé dans une travée. Plan traversant  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400792NUDA



Appartement aménagé dans deux travées. Plan droit. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400794NUD

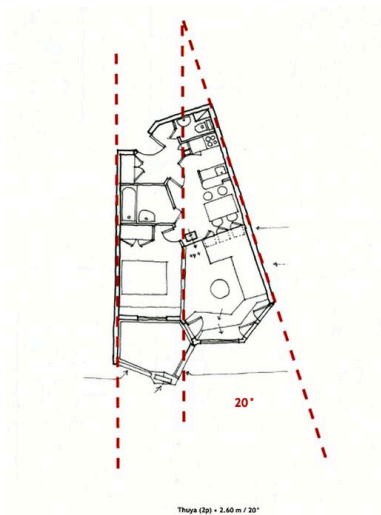


Appartement aménagé dans une travée. Plan en éventail  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400795NUDA

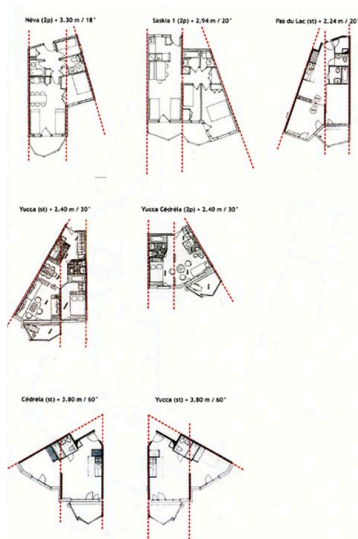


Appartement aménagé dans une travée. Plan en éventail. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400796NUD

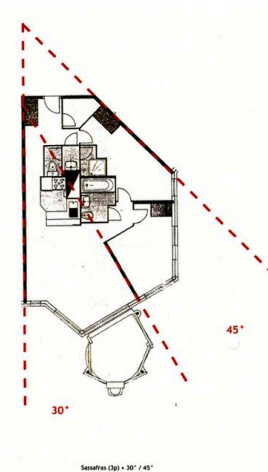




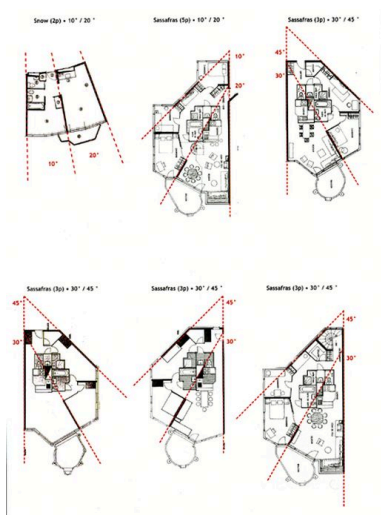
Appartement aménagé dans deux travées, une travée droite et une en éventail  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400797NUDA



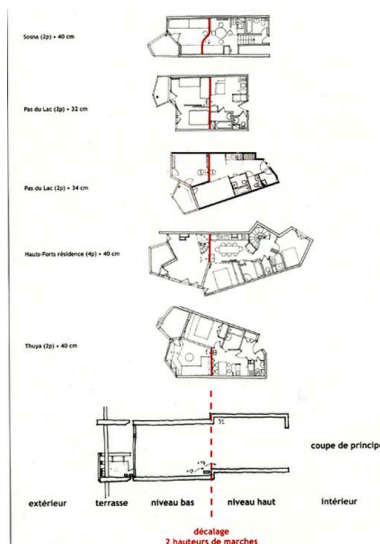
Appartement aménagé dans deux travées, une travée droite et une en éventail. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400798NUDA



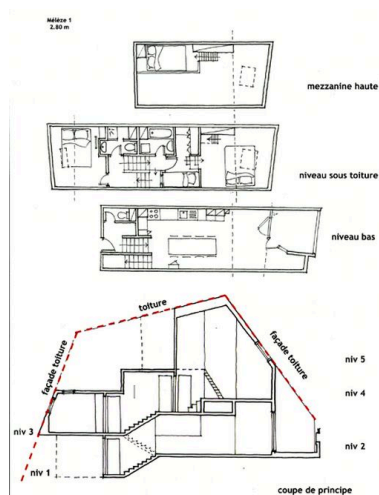
Appartement aménagé dans deux travées. Plan en éventail  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400799NUDA



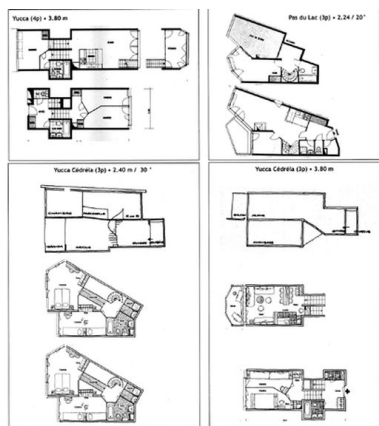
Appartement aménagé dans une travée. Plan traversant. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400800NUDA



Décagement de niveaux dans la pièce de vie. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400801NUDA



'Appartements-chalets' disposés en partie supérieure des immeubles sur plusieurs niveaux  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400802NUDA



Exemple d'immeuble à silhouette fragmentée  
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400758NUCA



L'Araucarya et le Thuya depuis le nord. Les toitures en cascade  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400630NUCA

'Appartements-chalets' disposés en partie supérieure des immeubles sur plusieurs niveaux. Exemples  
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen  
IVR82\_20087400803NUD



Quartier de la Falaise : l'Elinka et le Malinka  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400477NUCA



Soubassement en ciment avec parement de moellons surmonté d'un essentage de planches  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400681NUCA



Soubassement en ciment enduit surmonté d'un essentage de planches  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400682NUCA



Façade recouverte d'un essentage de planches verticales ou de tavaillons  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400683NUCA



Façade recouverte d'un essentage de tavaillons  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400718NUCA



Détail de couverture  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20097400720NUCA

## Dossiers liés

### Dossier(s) de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine

### Édifices repérés et/ou étudiés :

Immeuble dit chalet de la Falaise est (IA74000808) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, la Falaise

Immeuble dit chalet de la Falaise ouest (IA74000809) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, la Falaise

Immeuble dit résidence Accacia (IA74000787) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, montée du Sirius

Immeuble dit résidence Adagio (IA74000831) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place des Ruches

Immeuble dit résidence Allegro (IA74000832) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place des Ruches

Immeuble dit résidence Alpage 1 (IA74000788) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, route des Crozats ,  
montée du Sirius

Immeuble dit résidence Andante (IA74000833) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place des Ruches

Immeuble dit résidence Araucarya (IA74000791) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence Cédrela (IA74000796) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, boulevard  
des Skieurs

Immeuble dit résidence Datcha (IA74000804) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, rue des Traîneaux ,  
route des Rennes

Immeuble dit résidence Douchka (IA74000805) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, rue du Douchka

Immeuble dit résidence Kouria (IA74000820) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, la Falaise

Immeuble dit résidence le Pas du Lac (IA74000827) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, Front de  
neige

Immeuble dit résidence le Saskia (IA74000837) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, le Saskia

Immeuble dit résidence le Saskia 1 (IA74000834) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, le Saskia

Immeuble dit résidence le Saskia 2 (IA74000835) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, le Saskia

Immeuble dit résidence le Saskia 3 (IA74000836) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, le Saskia

Immeuble dit résidence le Sépia (IA74000814) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence les Hauts-Forts (IA74000813) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence les Intrêts (IA74000818) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, promenade  
du Festival

Immeuble dit résidence le Sirius (IA74000843) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats, le Sirius

Immeuble dit résidence le Sirius A, puis résidence Aster (IA74000841) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine,  
les Crozats, le Sirius A

Immeuble dit résidence le Sirius B, puis résidence Antarès (IA74000842) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine,  
les Crozats, les Crozats

Immeuble dit résidence les Mélèzes (IA74000824) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, montée  
des Mélèzes

Immeuble dit résidence le Snow (IA74000844) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place du Snow

Immeuble dit résidence le Taïga (IA74000847) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, Corniche des  
Hauts-Forts

Immeuble dit résidence Sassafra (IA74000838) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence Sassanka (IA74000839) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence Séquoïa (IA74000840) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place  
des Dromonts

Immeuble dit résidence Sosna (IA74000845) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Immeuble dit résidence Thuya (IA74000850) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

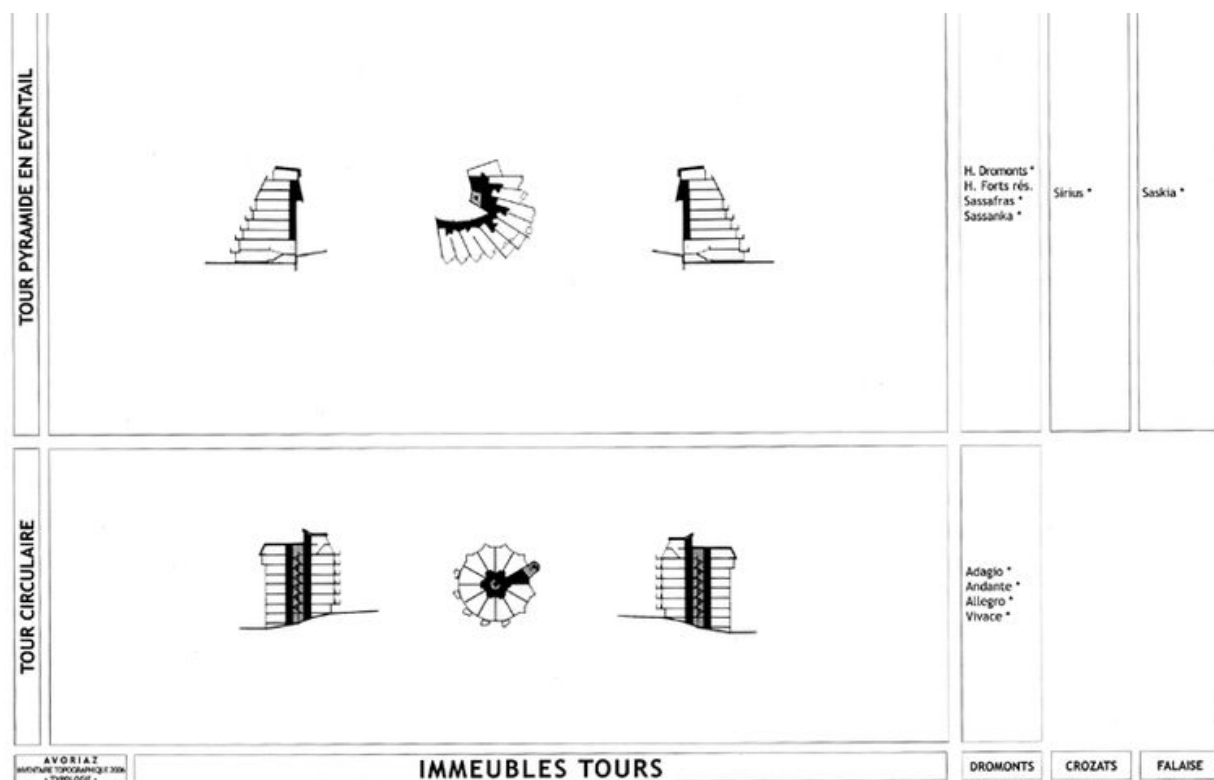
Immeuble dit résidence Tilia (IA74000855) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise, la Falaise

Immeuble dit résidence Vivace (IA74000830) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, place des Ruches

Immeuble dit résidence Yucca (IA74000859) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts, boulevard  
des Skieurs

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Typologie : Immeubles tours

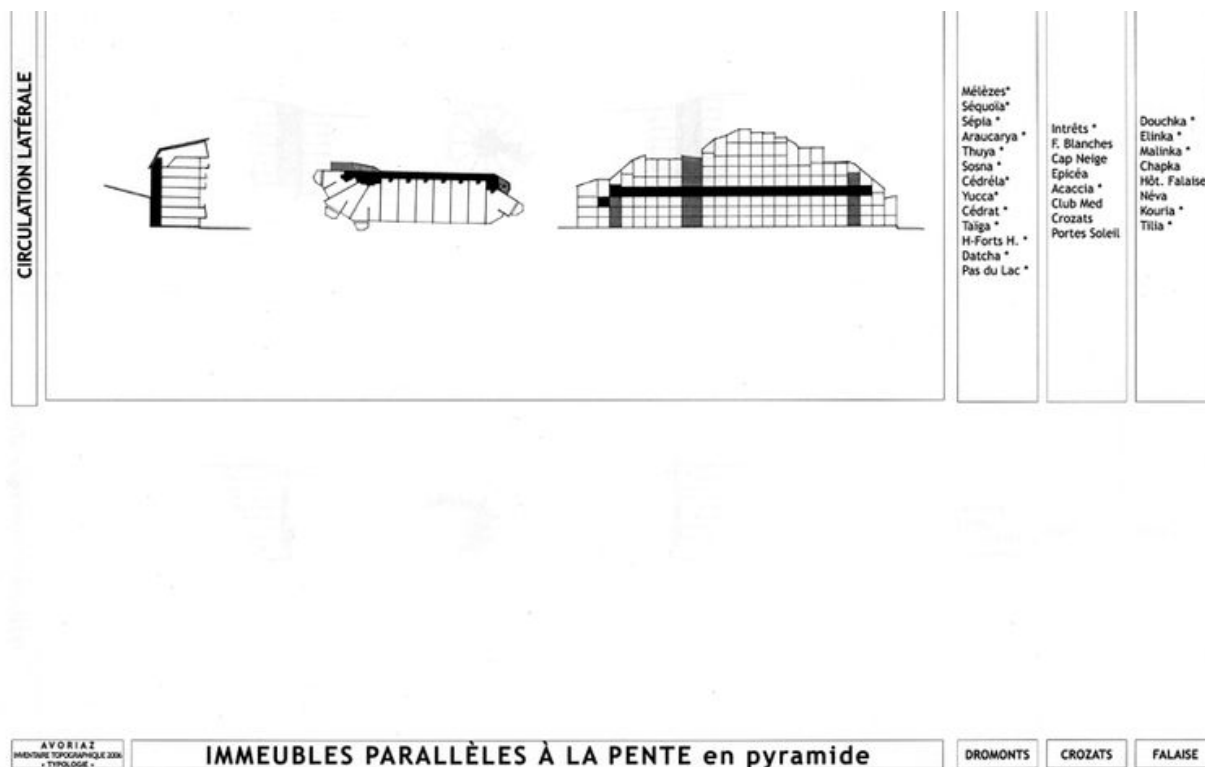
IVR82\_20087400778NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



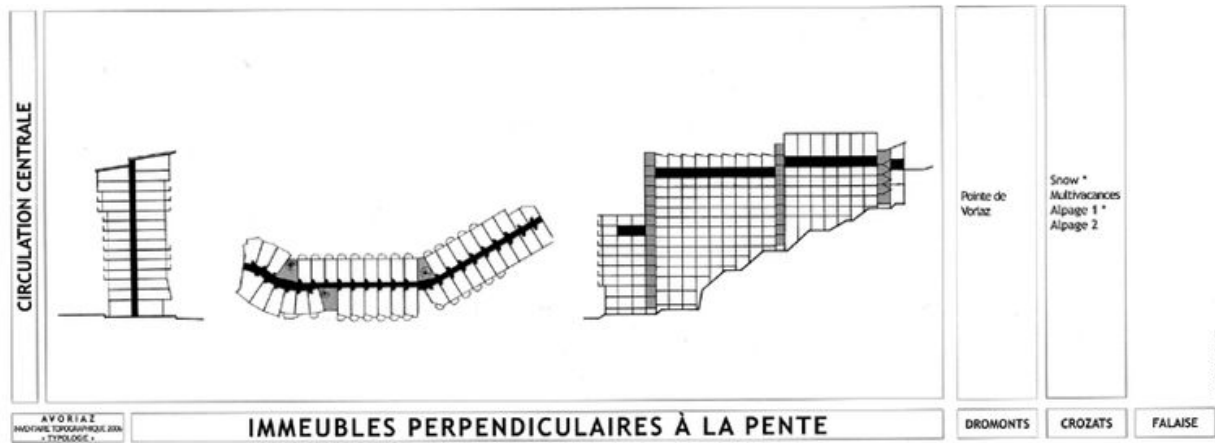
Typologie : immeubles parallèles à la pente, en pyramide

IVR82\_20087400777NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Typologie : immeubles perpendiculaires à la pente

IVR82\_20087400779NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

n°	édifice	section et parcelle cadastre	agence d'architecture	date PC	référence inventaire
.	TELEPHERIQUE PRODAINS ENSEMBLE		.	1961	IA74000851
.	TELEPHERIQUE GARE INF		A.A.A (1)	1961	IA74000852
1	TELEPHERIQUE GARE SUP	O 01/138-139-140	A.A.A (1)	1961	IA74000853
2	DROMONTS HOTEL	O 01/169	J. LABRO	1965	IA74000806
3	SÉQUOÏA	O 01/312	A.A.A (2)	1965	IA74000840
8	HAUTS FORTS (galerie marchande)	O 01/115- 323 à 325	A.A.A (4)	1966	IA74000816
.	HAUTS FORTS (Hôtel + gal marchande)	O 01/115- 323 à 325	A.A.A (4)	1966	IA74000815
9	HAUTS FORTS (Hôtel)	O 01/115- 323 à 325	A.A.A (4)	1966	IA74000812
11	HAUTS FORTS (résidence)	O 01/115- 140-315	A.A.A (4)	1967	IA74000813
12	MÉLÈZE I	O 01/86-93-94	A.A.A (4)	1966	IA74000824
13	ARAUCARYA	O 01/316	A.A.A (5)	1968	IA74000791
14	MÉLÈZE II	O 01/96-99	A.A.A (5)	1967	IA74000824
15	SOSNA	O 01/317	C.A	1969	IA74000845
16	THUYA	O 01/318	A.A.A (5)	1968	IA74000850
19	SASSANKA	O 01/318	C.A	1969	IA74000839
20	SASSAFRAS	O 01/321	C.A	1970	IA74000838
21	CABANE	O 01/80	C.A	1971	
22	CEDRELA	O 01/320	C.A	1971	196
24	RUCHE ADAGIO	O 01/79	C.A	1971	IA74000831
25	RUCHE ALLEGRO	O 01/81	C.A	1971	IA74000832
26	RUCHE ANDANTE	O 01/84	C.A	1971	IA74000833
27	RUCHE VIVACE	O 01/82	C.A	1971	IA74000830
.	RUCHES ENSEMBLE	O 01/79 à 82, 84	C.A	1971	IA74000829
28	YUCCA	O 01/320	C.A	1971	IA74000859
29	PAS DU LAC	O 01/329	C.A	1972	IA74000827
32	BABA YAGA	O 01/110-111-348	C.A	1974	195
42	VILLAGE DES ENFANTS	O 01/216-219	C.A	1978	
47	ÉCOLE	O 01/267 à 269	J.-F. COTTET-PUINEL	1979	
59	CÉDRAT	O 01/102	J.-J. ORZONI	1984	
60	POINTE DE VORLAZ	O 01/119	C.A	1974	
61	TAÏGA	O 01/109-347	J. LABRO	1984	847
78	PISCINE PATINOIRE	O 01/290 à 292	J.-J. ORZONI	1989	
.	LOCAL TECHNI PATINOIRE	O 01/283	C. MARULLAZ	1990	
88	SÉPIA	O 01/126 à 128	J. LABRO	1995	IA74000814

Pour chaque projet, les auteurs sont mentionnés sous le nom de leur agence d'architecture dont la structuration est détaillée dans le -tableau chronologique des structures professionnelles et des architectes intervenant à Avoriaz entre 1961 et 2008- cf partie B chapitre 1-4

■ édifice repéré  
■ édifice étudié : notice descriptive + documents graphiques

AVORIAZ STATION	Quartier des Dromonts / immeubles	STATION AVORIAZ	176
--------------------	-----------------------------------	--------------------	-----

Quartier des Dromonts. Tableau de repérage des immeubles

IVR82\_20087400783NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

n°	édifice	section et parcelle cadastre	concepteurs	date	référence inventaire
31	SNOW	O 01/74	C.A	1973	IA74000844
33	CENTRE COMMERCIAL SNOW	O 01/74	C.A	1974	
34	PORTES DU SOLEIL A	O 01/61	C.A	1974	
36	MULTIVACANCES	O 01/72	C.A	1975	
37	PORTES DU SOLEIL B	O 01/55-56	C.A	1975	
38	CROZATS	O 01/50	C.A	1976	
41	INTRETS I ET II	O 01/310	C.A	1978	IA74000818
43	ALPAGES I	O 01/34	J.-J. ORZONI	1979	IA74000788
48	FONTAINES BLANCHES	O 01/309	J.-J. ORZONI	1979	
49	ALPAGES II	001/311	J.-J. ORZONI	1980	
50	CAP NEIGE	O 01/36	J.-J. ORZONI	1980	
52	CLUB MEDITERRANNEE	O 01/30-47	C.A	1975	
53	CLUB MEDITERRANNEE / EXTENSION	O 01/47	ALAIN VALENTIN	1980	
.	PLACE CENTRALE	.	.	1982	IA74000828
57	PLACE CENTRALE PALAIS DU FESTIVAL	O 01/17	J. LABRO	1982	IA74000826
58	PLACE CENTRALE PAVILLON AVAL	O 01/15	J. LABRO	1982	IA74000798
.	SIRIUS	O 01/40-142	J.-J. ORZONI	1985	IA74000843
63	SIRIUS A	O 01/40	J.-J. ORZONI	1985	IA74000841
64	SIRIUS B	O 01/42	J.-J. ORZONI	1985	IA74000842
65	DATCHA	O 01/322	J. LABRO / J.-J. ORZONI	1986	304
73	CENTRE DE SECOURS / GENDARMERIE	N 01/39	P. LOMBARD	1974	
91	PLACE CENTRALE PAVILLON AMONT	O 01/328	J. LABRO	1996	IA74000797
92	EPICEA	N 01/37	J. LABRO	1994	
93	ACCACIA	O 01 35	J. LABRO	1998	IA74000787
35	CRÈCHE	N 01/43	J. LABRO	1998	
		N 01/24-25- 30-31-35-118- 126-127-1657.		1988	
101	CHALETS D'ALPAGE	205-206	C. MARULLAZ	1989	

■ édifice repéré  
■ édifice étudié : notice descriptive + documents graphiques

Pour chaque projet, les auteurs sont mentionnés sous le nom de leur agence d'architecture dont la structuration est détaillée dans le  
 -tableau chronologique des structures professionnelles et des architectes intervenant à Avoriaz entre 1961 et 2008- cf partie B chapitre 1+4

AVORIAZ STATION	Quartier des Crozats	STATION AVORIAZ	CAV19 178
--------------------	----------------------	--------------------	--------------

Quartier des Crozats. Tableau de repérage

IVR82\_20087400785NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



n°	édifice	section et parcelle cadastre	lot	concepteurs	date	référence inventaire
67	DOUCHKA	N 01/57	1005	LABRO / ORZONI	1987	IA74000805
68	KOURIA	N 01/51	1010	LABRO / ORZONI	1987	
69	SASKIA 1	N 01/52		LABRO / ORZONI	1987	IA74000834
70	SASKIA 2	N 01/52		LABRO / ORZONI	1987	IA74000835
71	SASKIA 3	N 01/52		LABRO / ORZONI	1987	IA74000836
.	SASKIA ENSEMBLE	N 01/52		LABRO / ORZONI	1987	IA74000837
72	TILIA	N 01/88	1001	LABRO / ORZONI	1987	IA74000855
74	ELINKA	N 01/87	1007	LABRO / ORZONI	1988	
75	MALINKA	N 01/87	1007	LABRO / ORZONI	1988	
76	PARKING SOUTERRAIN	N 01/68	491, 492	J.-J. ORZONI	1988	
87	NÉVA	N 01/129		J. LABRO	1995	
89	CHAPKA	N 01/115-56		J. LABRO	1996	
90	HOTEL DE LA FALAISE	N 01/114		J. LABRO	1996	
94	CHALETS DE LA FALAISE	N 01/133 à 140		J. LABRO	1998	IA74000807
96	CENTRE COMMERCIAL SHERPA	N 01/156-159		J. LABRO	2000	

■ édifice repéré  
■ édifice établi : notice descriptive - documents graphiques

Pour chaque projet, les auteurs sont mentionnés sous le nom de leur agence d'architecture dont la structuration est détaillée dans le  
 -tableau chronologique des structures professionnelles et des architectes intervenant à Avoriaz entre 1961 et 2008- cf partie B chapitre 1+4

AVORIAZ STATION	Quartier de la Falaise	STATION AVORIAZ	08/10 180
--------------------	------------------------	--------------------	--------------

Quartier de la Falaise. Tableau de repérage

IVR82\_20087400786NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Recherche d'une silhouette adaptée à chaque édifice : gabarit identique pour chaque travée. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen

IVR82\_20087400750NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Recherche d'une silhouette adaptée à chaque édifice : le gabarit varie à chaque travée. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen

IVR82\_20087400751NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

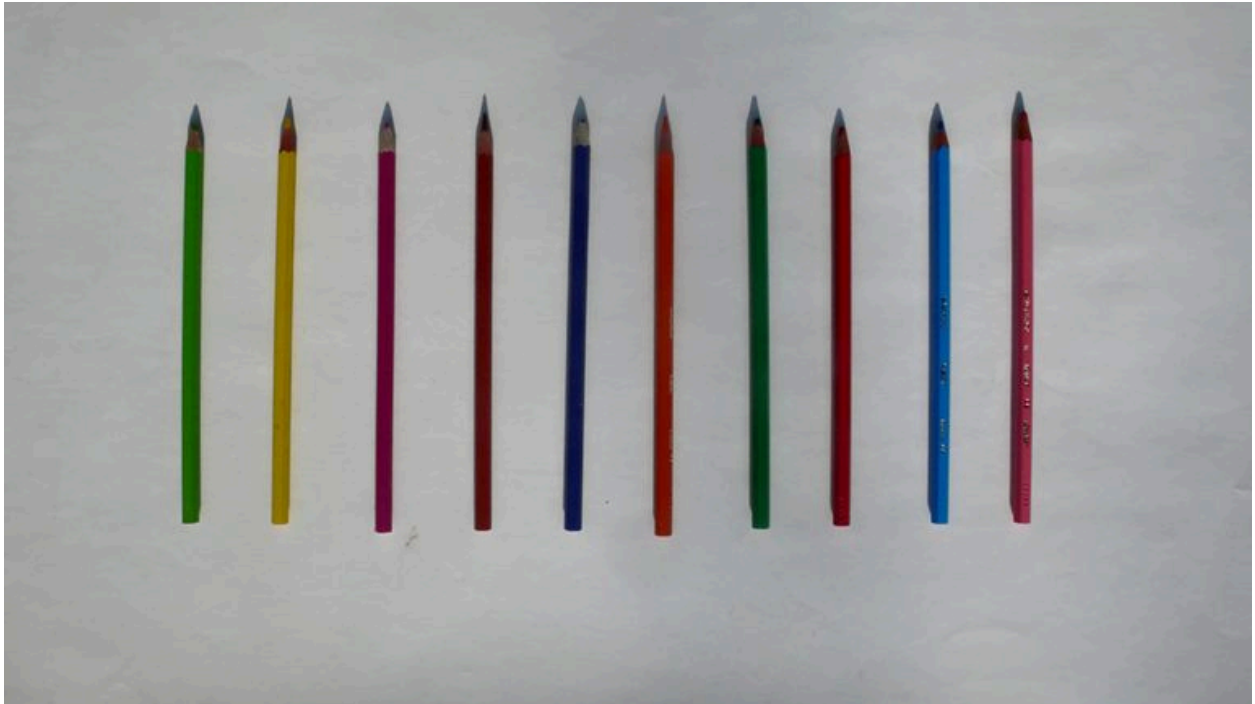


Recherche d'une architecture orientée par le paysage : plan en rayonnement pour ouvrir chaque travée à une orientation et un ensoleillement différent. Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen

IVR82\_20087400753NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

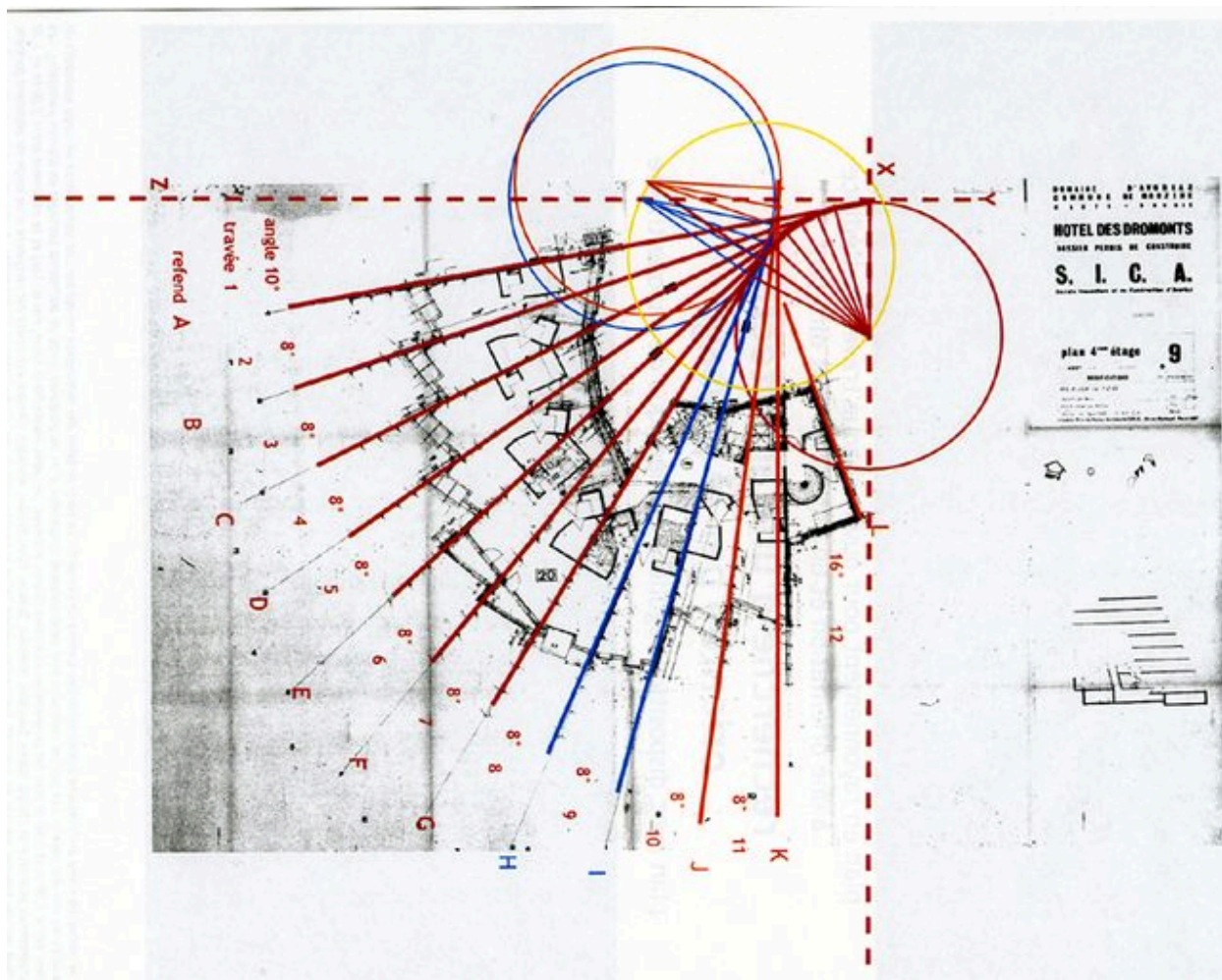


Recherche d'une architecture orientée par le paysage : plan avec disposition régulière et identique de chaque travée.  
Schématisation / J.-F. Lyon-Caen, C. Salomon-Pelen

IVR82\_20087400752NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

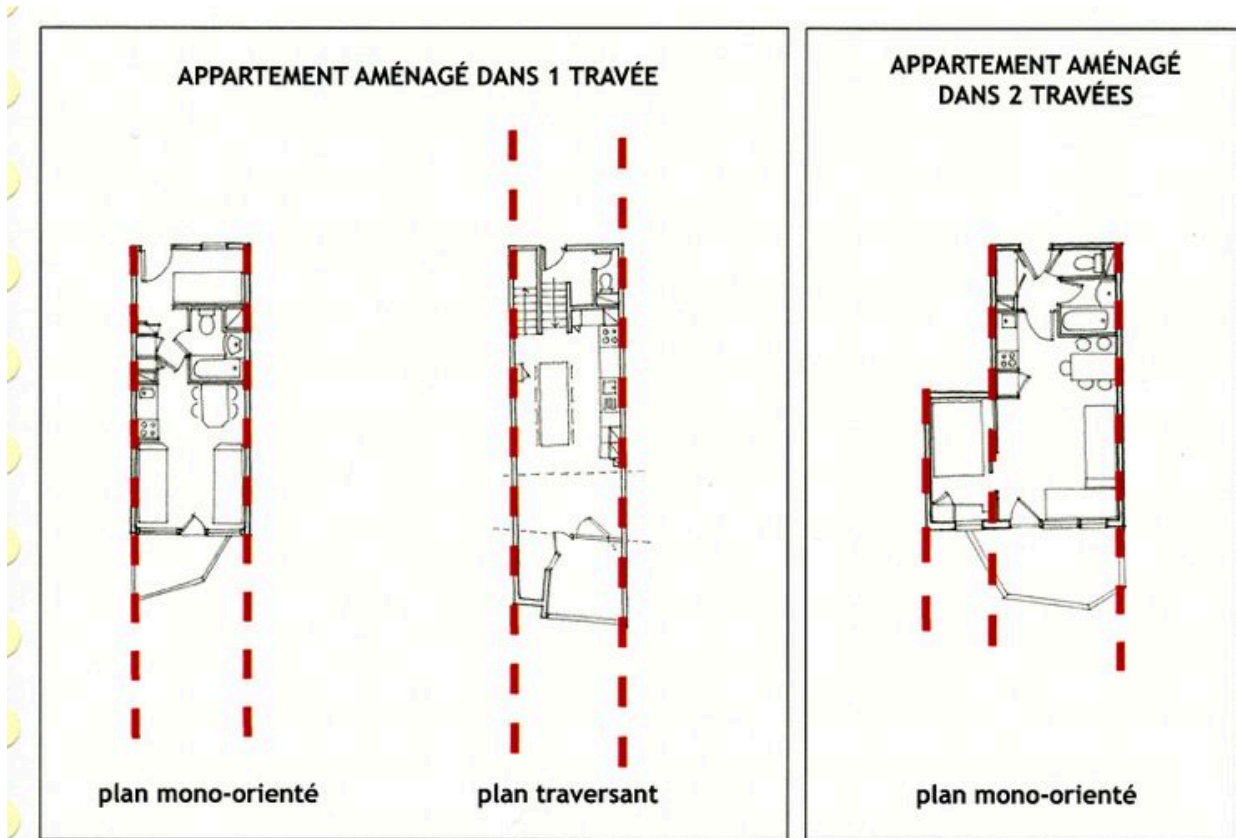


Tracé en éventail. Hypothèse de tracé de construction. Hôtel des Dromonts

IVR82\_20087400266NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



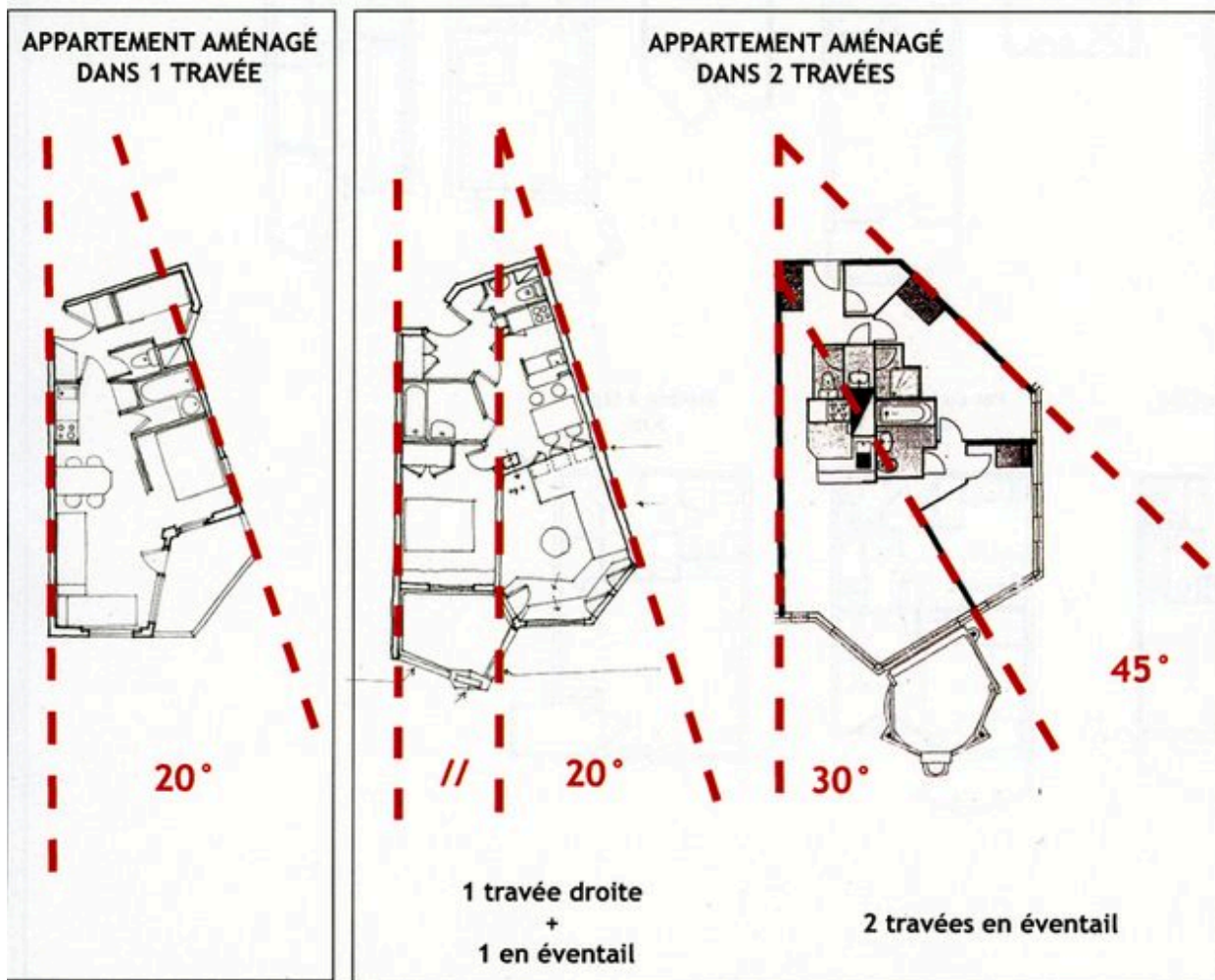
Immeubles avec travées parallèles : plan type des appartements

IVR82\_20087400787NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Immeubles avec travées en éventail : plan type des appartements

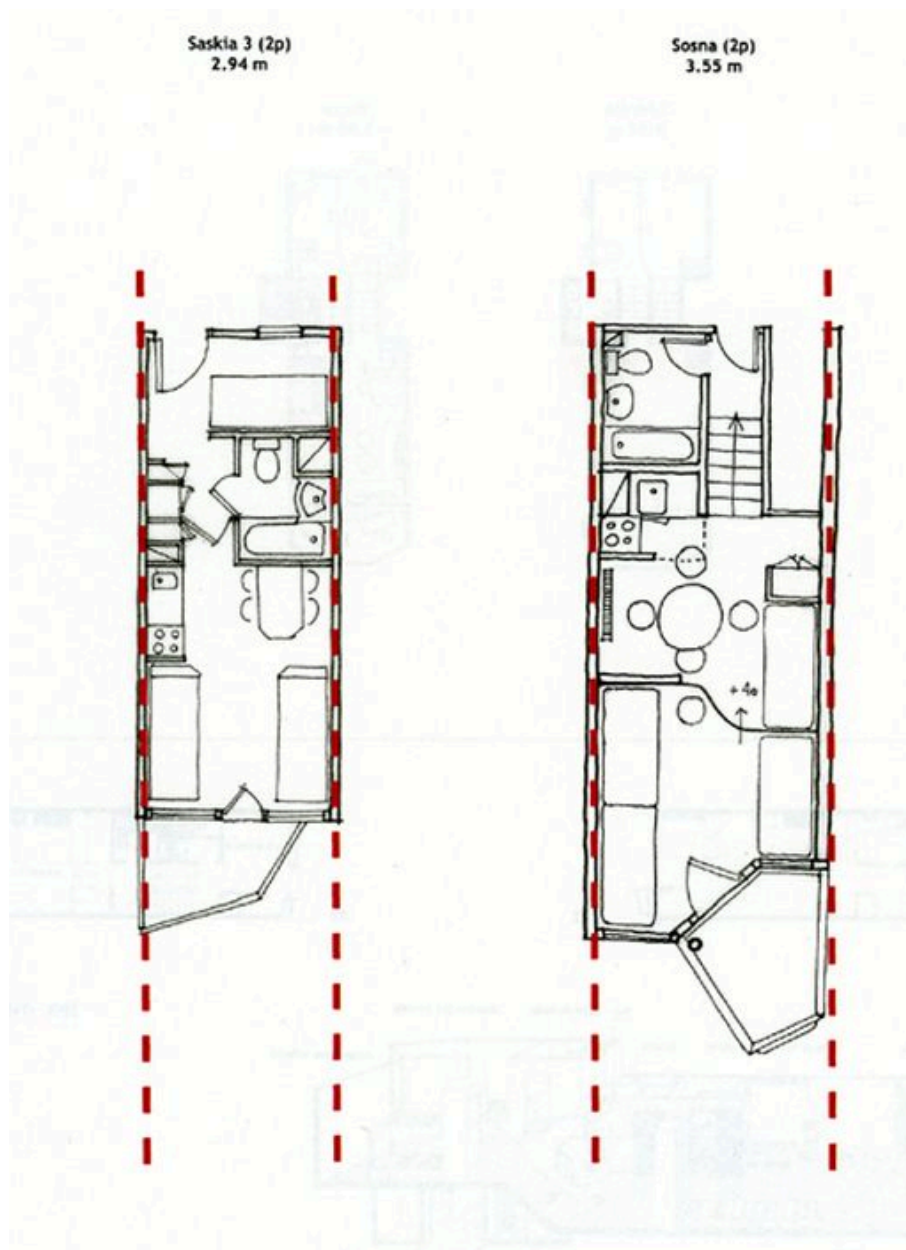
IVR82\_20087400788NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





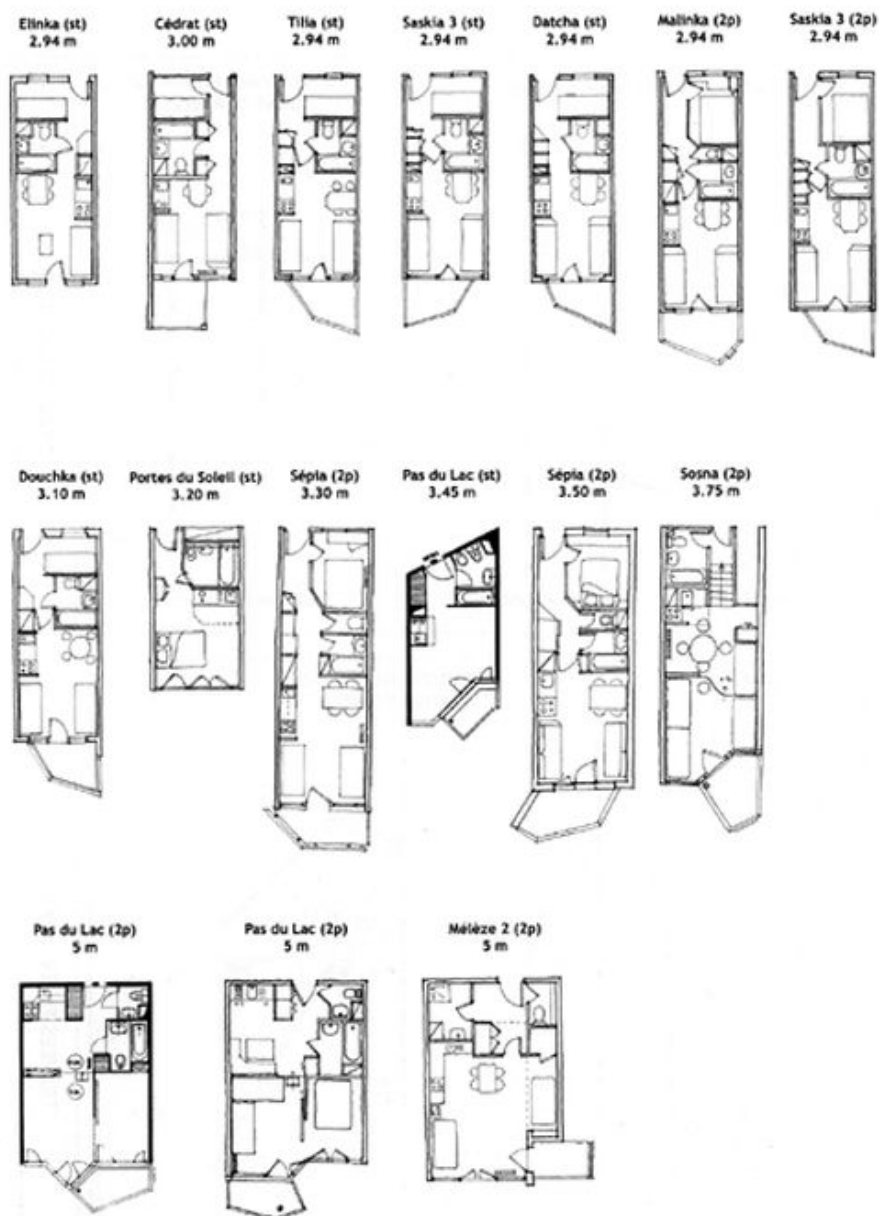
Appartement aménagé dans une travée. Plan mono-orienté

IVR82\_20087400790NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



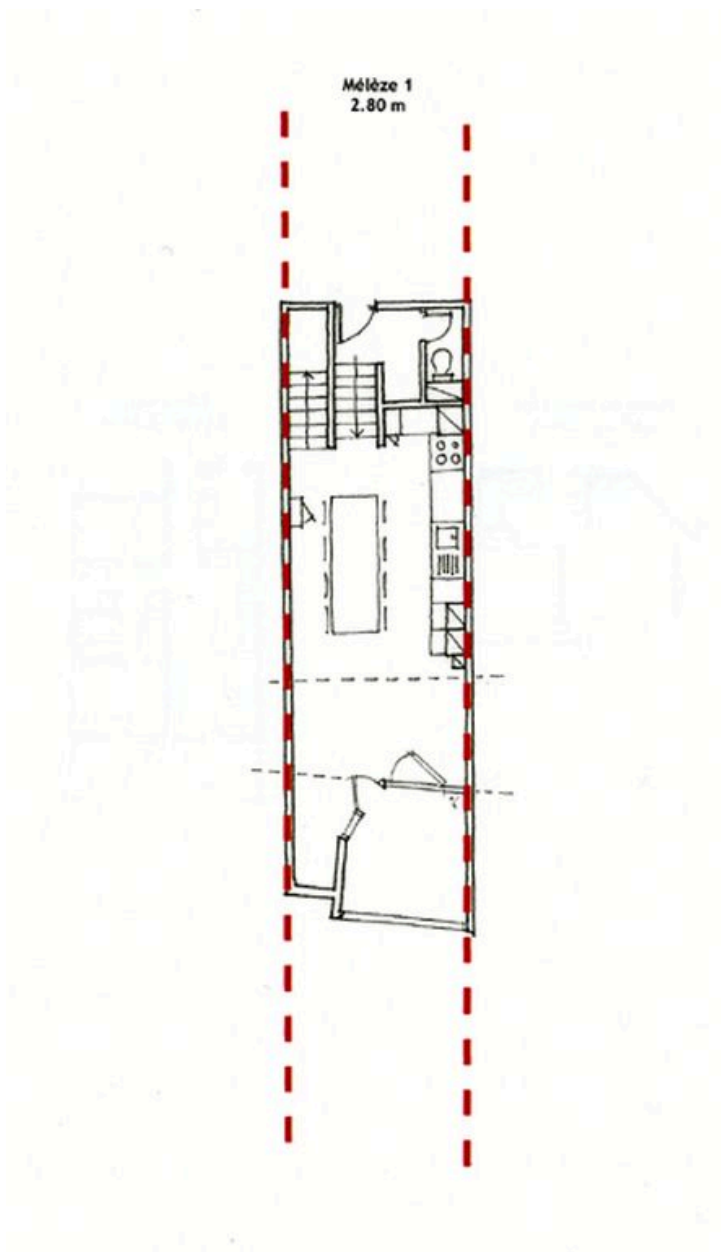
Appartement aménagé dans une travée. Plan mono-orienté. Exemples

IVR82\_20087400789NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



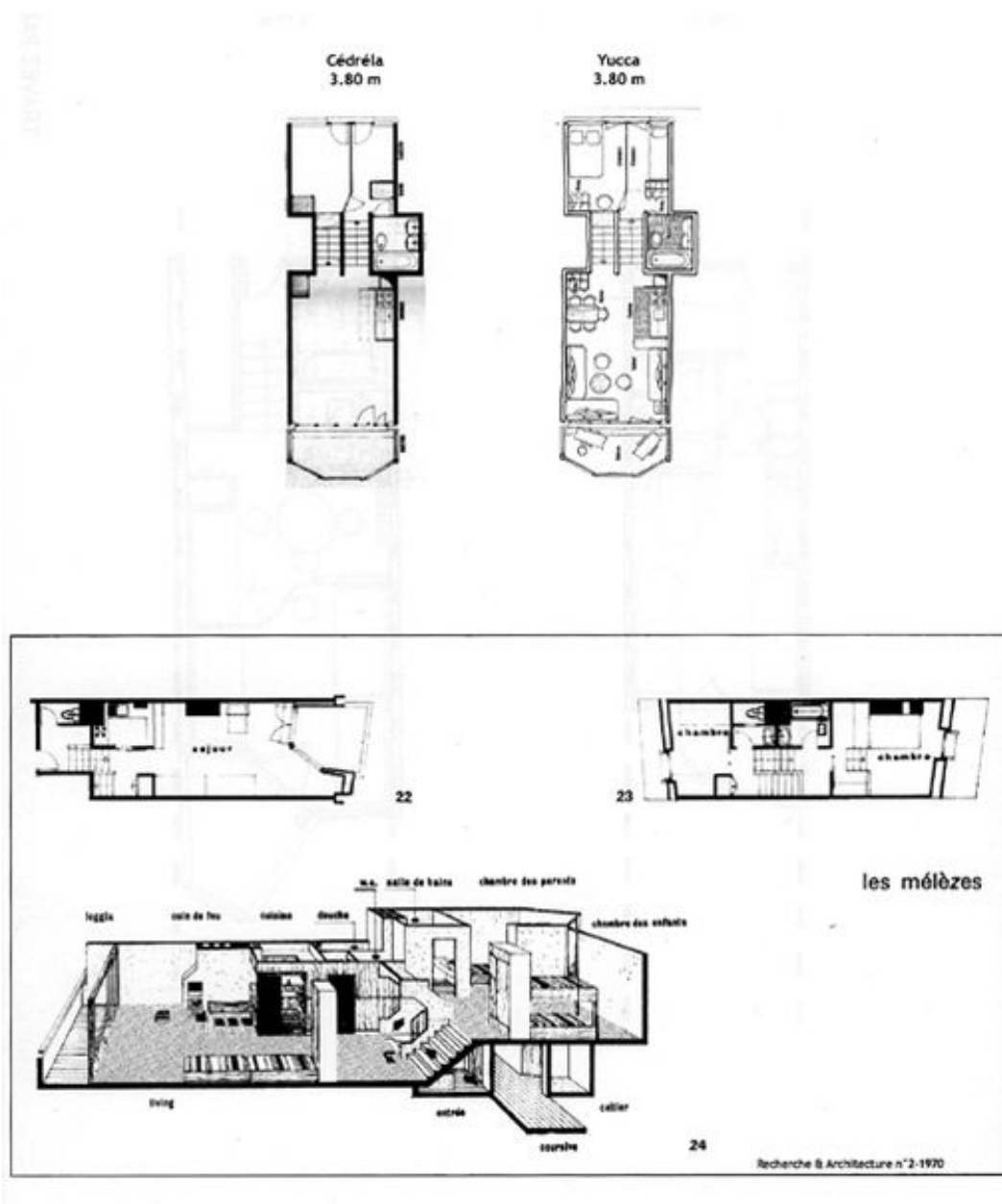
Appartement aménagé dans une travée. Plan traversant

IVR82\_20087400792NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

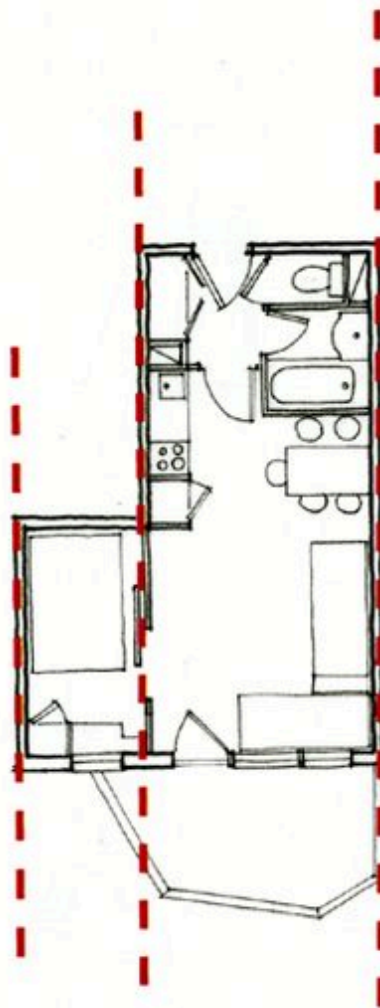


Appartement aménagé dans une travée mono-orientée. Exemples

IVR82\_20087400791NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chapka (2p) • 1.70 / 3.30 m

Appartement aménagé dans deux travées. Plan droit

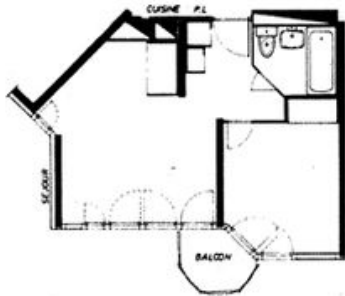
IVR82\_20087400793NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

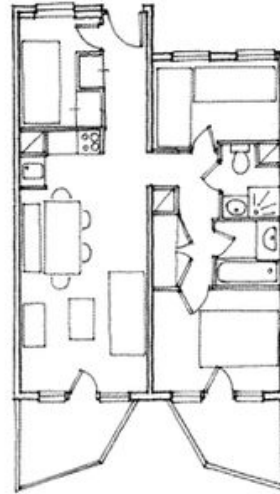
Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**Portes du Soleil (2p)**  
3.80 m / 2.86 m



**Elinka (4p)**  
2.94 m / 2.94 m



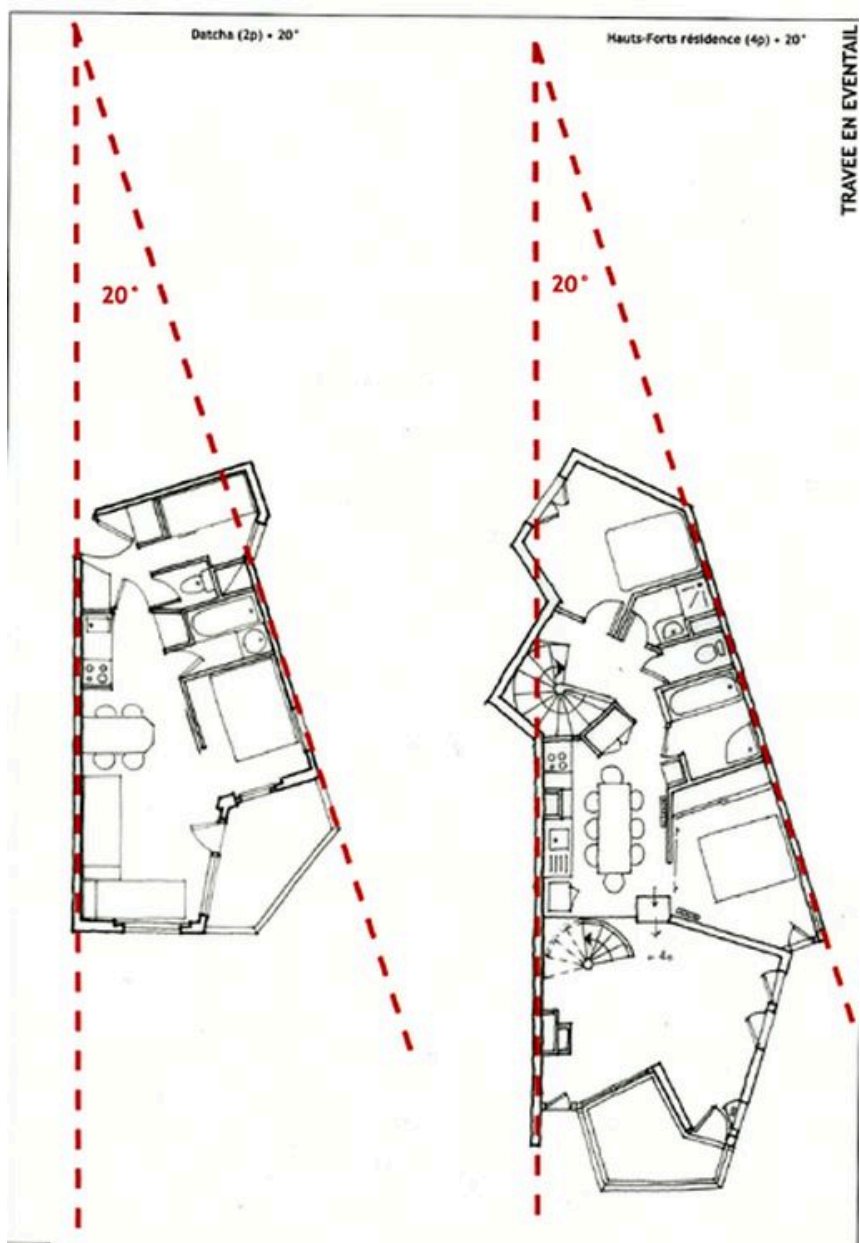
Appartement aménagé dans deux travées. Plan droit. Exemples

IVR82\_20087400794NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement aménagé dans une travée. Plan en éventail

IVR82\_20087400795NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement aménagé dans une travée. Plan en éventail. Exemples

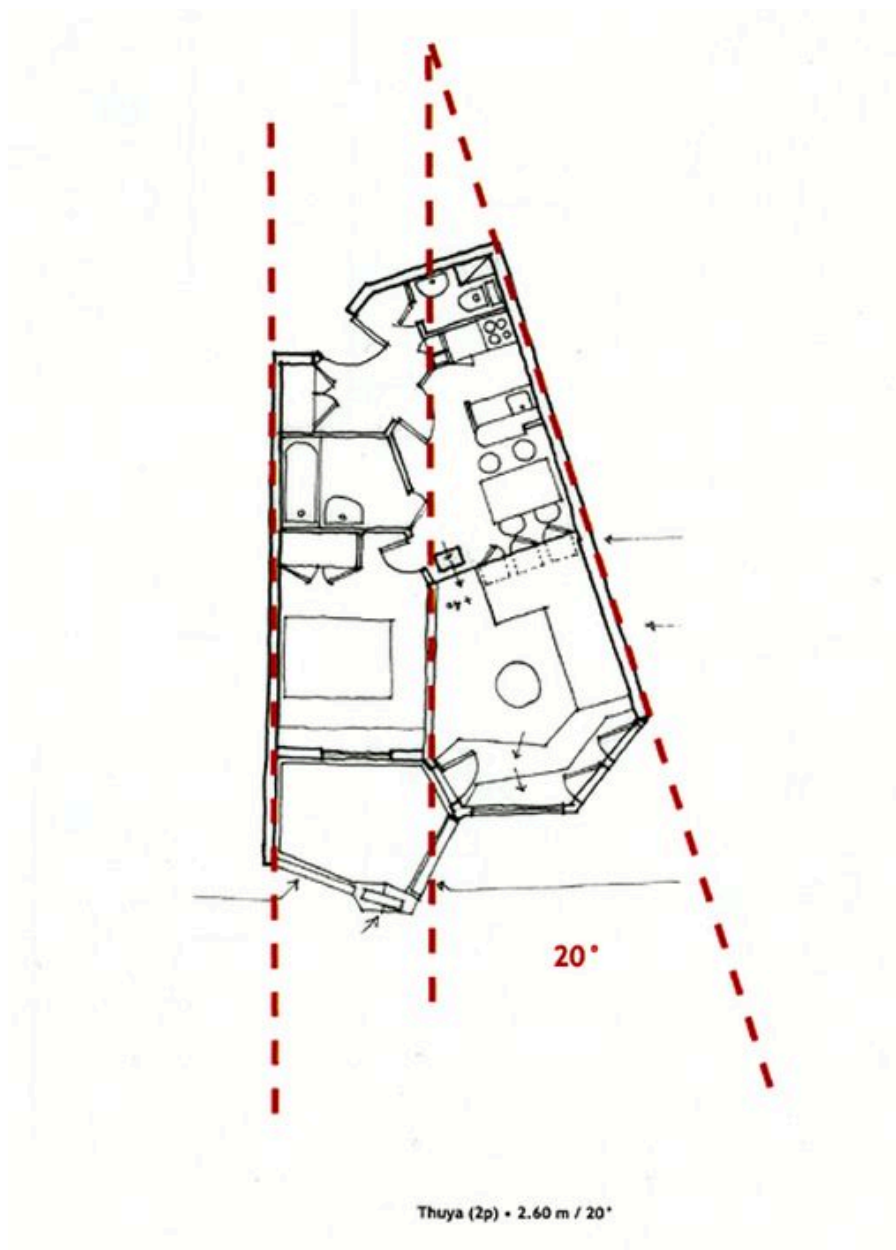
IVR82\_20087400796NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





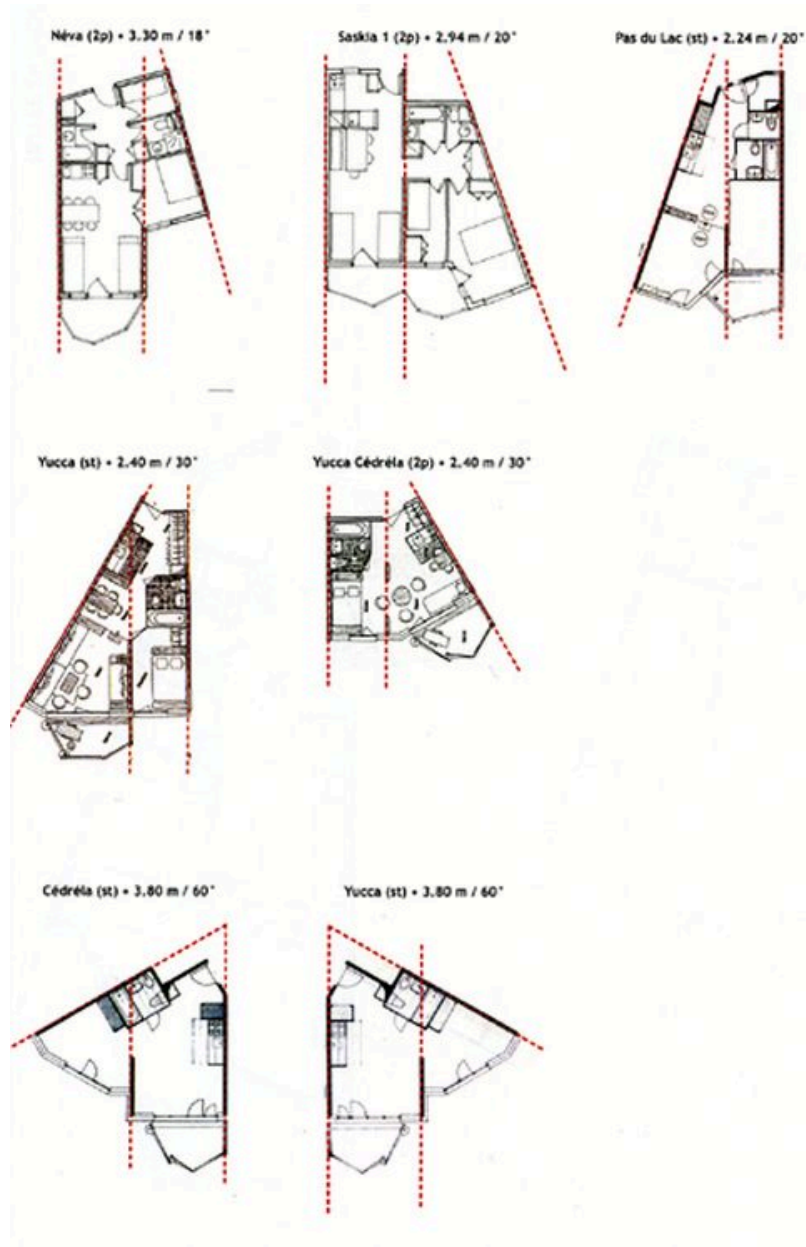
Appartement aménagé dans deux travées, une travée droite et une en éventail

IVR82\_20087400797NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



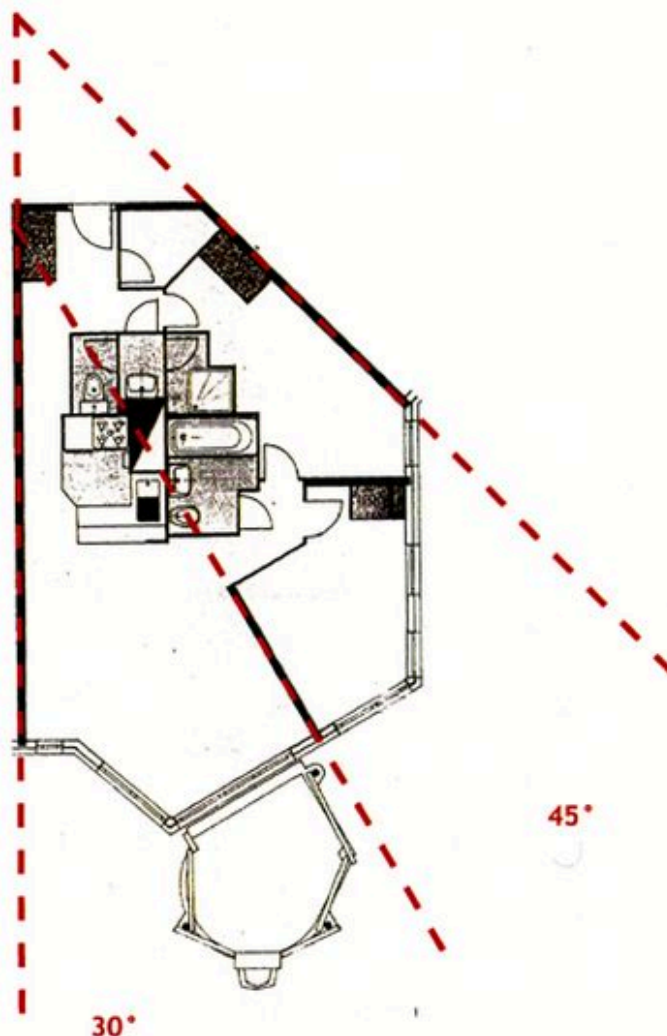
Appartement aménagé dans deux travées, une travée droite et une en éventail. Exemples

IVR82\_20087400798NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sassafras (3p) • 30° / 45°

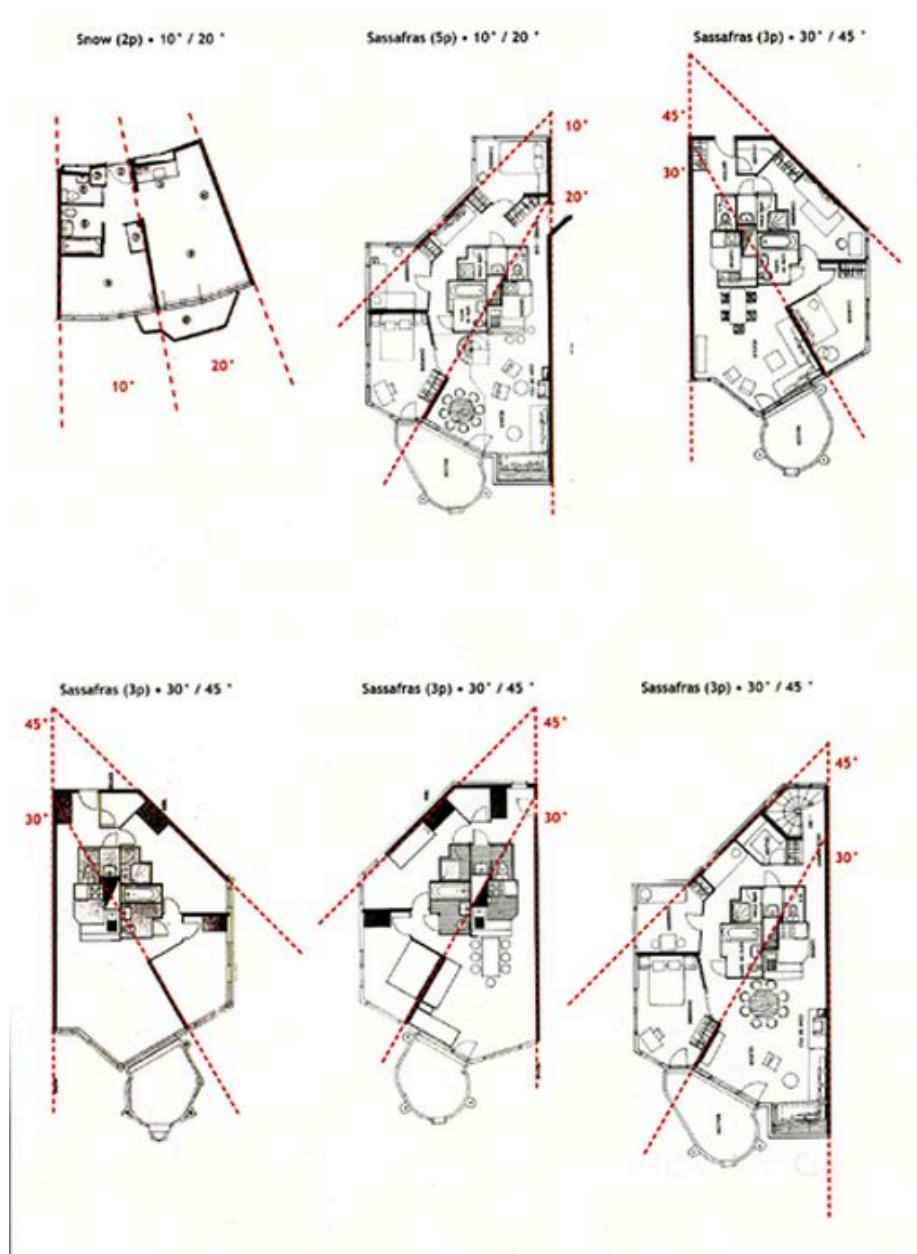
Appartement aménagé dans deux travées. Plan en éventail

IVR82\_20087400799NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



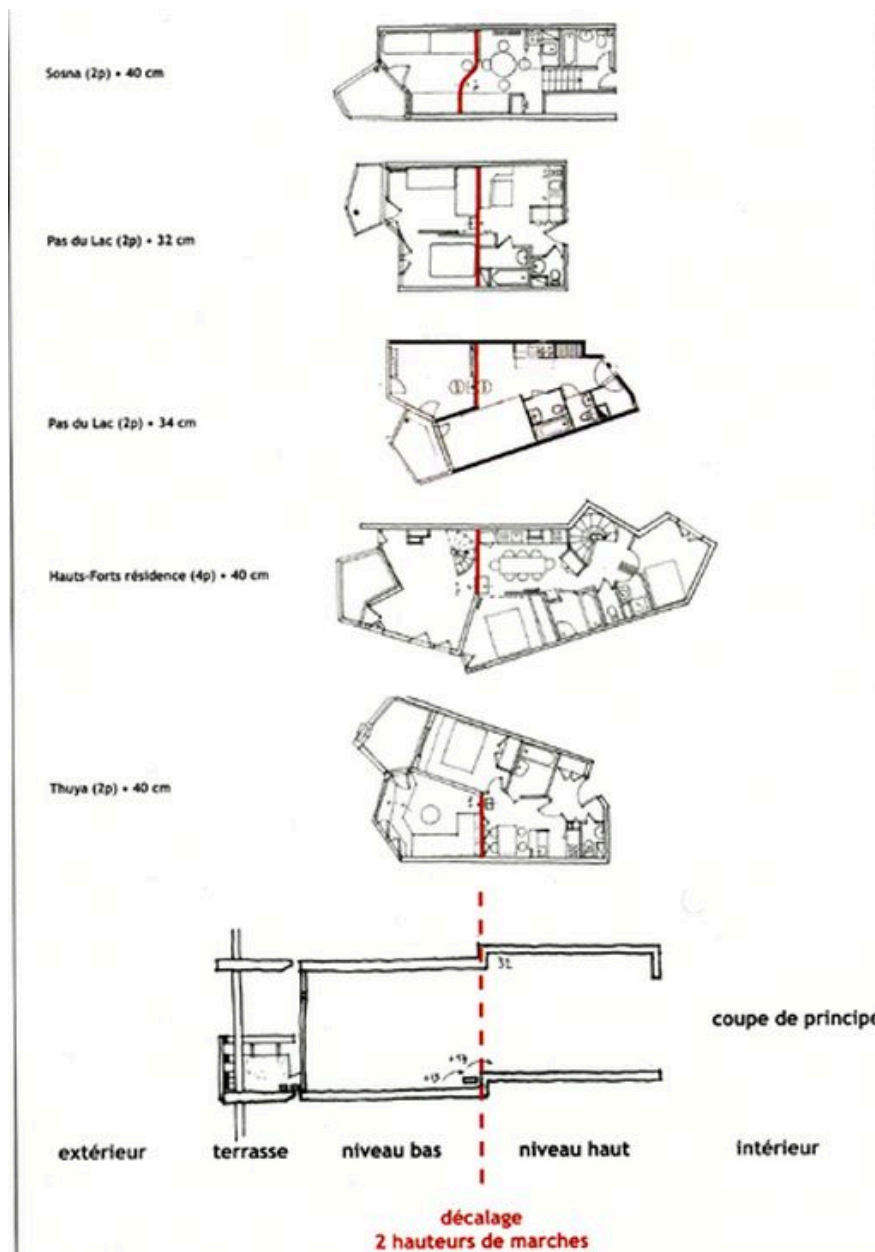
Appartement aménagé dans une travée. Plan traversant. Exemples

IVR82\_20087400800NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



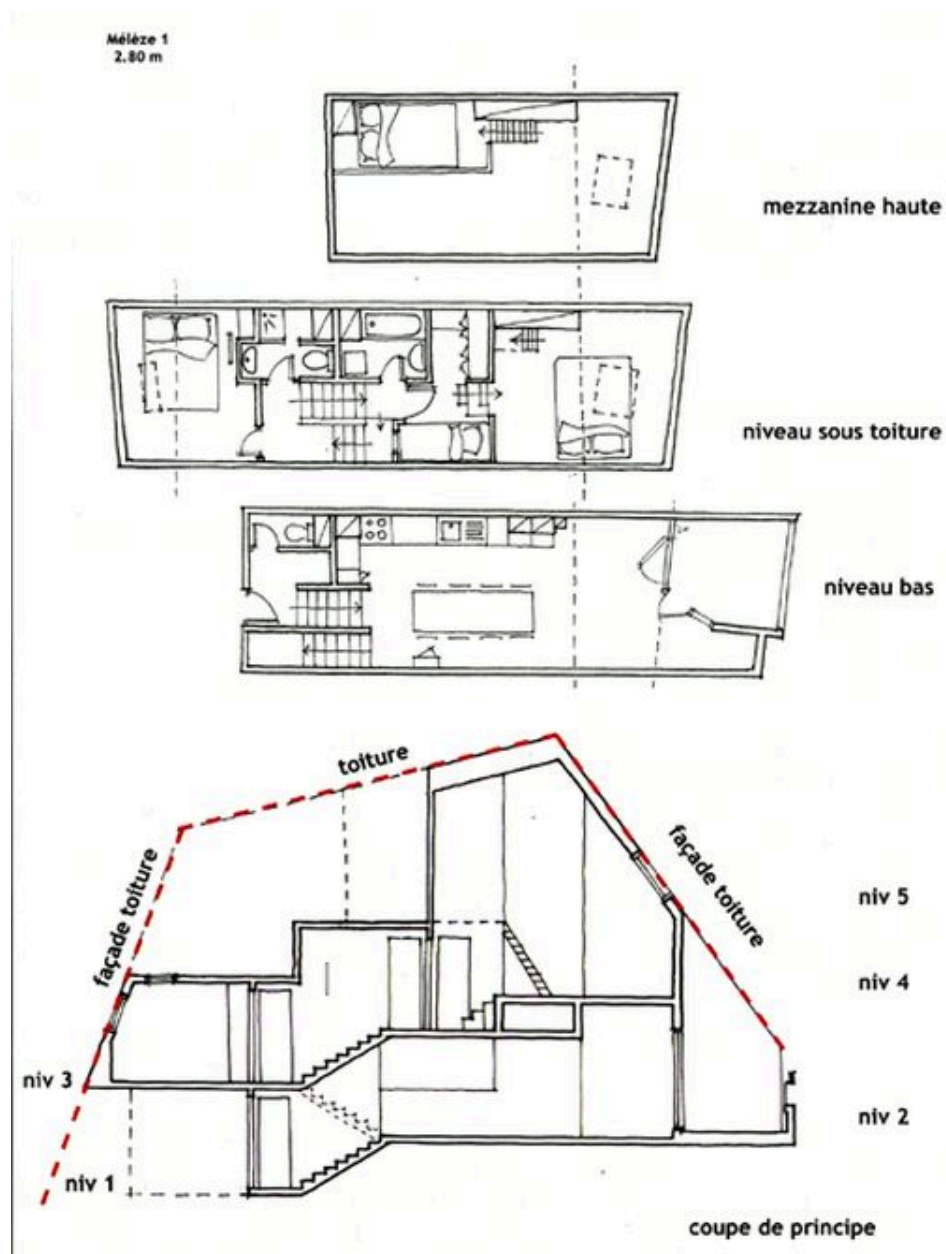
Décalage de niveaux dans la pièce de vie. Exemples

IVR82\_20087400801NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



'Appartements-chalets' disposés en partie supérieure des immeubles sur plusieurs niveaux

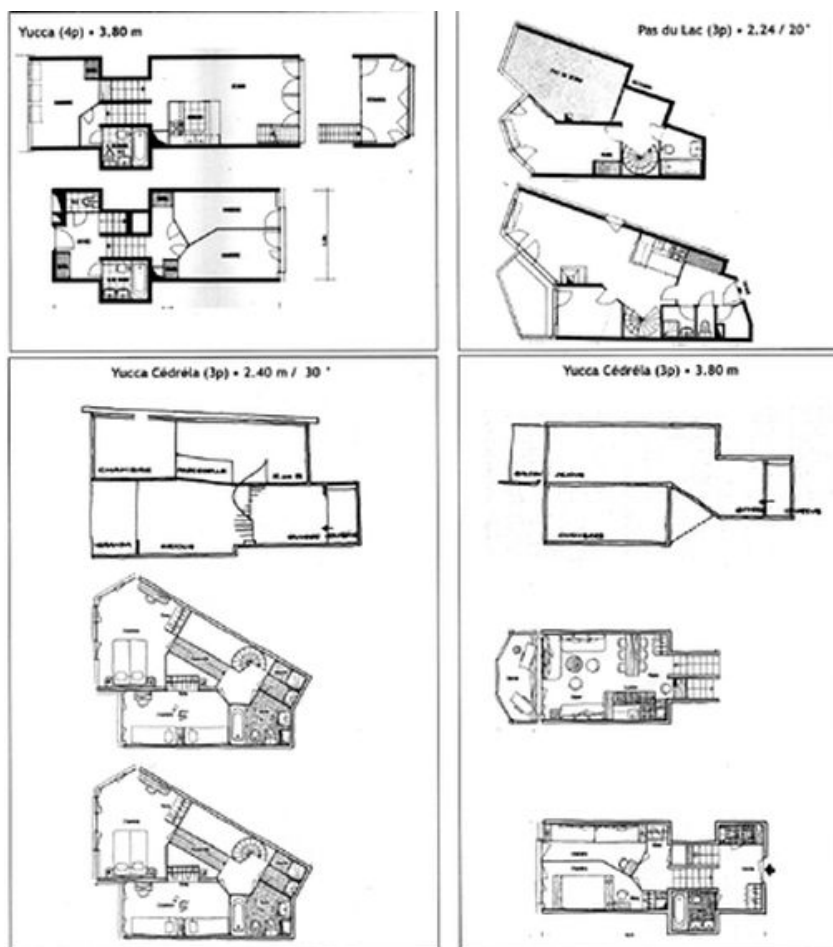
IVR82\_20087400802NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



'Appartements-chalets' disposés en partie supérieure des immeubles sur plusieurs niveaux. Exemples

IVR82\_20087400803NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple d'immeuble à silhouette fragmentée

IVR82\_20087400758NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





L'Araucarya et le Thuya depuis le nord. Les toitures en cascade

IVR82\_20097400630NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quartier de la Falaise : l'Elinka et le Malinka

IVR82\_20097400477NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Soubassement en ciment avec parement de moellons surmonté d'un essentage de planches

IVR82\_20097400681NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Soubassement en ciment enduit surmonté d'un essentage de planches

IVR82\_20097400682NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade recouverte d'un essentage de planches verticales ou de tavaillons

IVR82\_20097400683NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade recouverte d'un essentage de tavillons

IVR82\_20097400718NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de couverture

IVR82\_20097400720NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation